

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



68^{ème} Assemblée Générale
Orléans - 25 et 26 avril 2015

Rapport d'activité 2014

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Sommaire

Introduction page 3

A- La vie de la fédération

- 1- Secteur «**Sport éducation**» page 4
- 2- Secteur «**Sport société**»..... page 14
- 3- Pôle «**Vie Fédérale**» page 30
- 4- Pôle «**Vie internationale et développement durable**»page 37
- 5- Pôle «**Formation**»page 42
- 6- Pôle «**Communication**» page 52

B- Les effectifs 2013-2014

- 1- Licenciés et associations page 57
- 2- Comités page 60
- 3- Statistiques de fréquentation page 64

Conclusion..... page 66

Une saison de transition !

La saison 2013/2014 apparaît comme une saison de transition pour notre fédération avec de nombreuses évolutions. Tout d'abord au niveau de l'organisation de la direction technique nationale, avec de nombreuses modifications parmi lesquelles nous pouvons noter les départs en retraite de collègues administratives, Jocelyne Scozzaro qui a effectué toute sa carrière à l'UFOLEP, elle fut recrutée en 1972 et Jacqueline Villaudière qui a assuré différentes missions à la Ligue, à l'UFOLEP et à l'USEP, nous les remercions pour le travail réalisé au sein de notre mouvement. Nous notons également le départ de Laure Dubos pour le ministère afin d'occuper un poste de cheffe de bureau au service de la formation et des qualifications professionnelles, ce départ ne fut pas remplacé. A cela il faut ajouter le congé de maternité de notre collègue en charge de la communication.

Notre équipe a donc fonctionné avec un effectif réduit dans un contexte délicat où nous voyons les charges administratives croître et où nous avons l'ambition de faire évoluer la structuration de notre fédération, fédération sportive mais également mouvement d'éducation populaire en nous appuyant sur nos deux secteurs que sont : « sport et éducation » et « sport et société ».

Nous connaissons une nouvelle baisse de nos effectifs pour la seconde année consécutive, certes bien moindre. Qui concerne principalement des adultes masculins dans les sports mécaniques et les activités cyclistes, mais également une légère érosion dans les activités de type R1 et R2. A cela plusieurs raisons : la forte augmentation des tarifs d'assurance en raison de notre importante sinistralité dans les disciplines précédemment citées, mais aussi une offensive croissante de nombreuses fédérations sportives en direction des fédérations affinitaires et plus particulièrement de l'UFOLEP. A noter également l'impact de la refondation de l'école, grande réforme du ministère de l'éducation nationale sur l'ensemble du mouvement sportif. D'une part la mise en place de la neuvième demi-journée se fait principalement le mercredi matin et ce au détriment de nombreuses associations sportives qui fonctionnaient le mercredi matin. D'autre part le fait de proposer des ateliers avec de la pratique sportive dans le cadre des NAP implique que moins de parents inscrivent leurs enfants dans les associations sportives, la FFJDA par exemple impute une baisse de 20 000 licences à la mise en oeuvre de cette réforme.

Malgré toutes ces difficultés et la poursuite de la crise économique qui touche notre société, nous avons quelques signaux positifs pour notre avenir. Tout d'abord, la mise en place de notre nouveau système d'adhésion a engendré une centaine d'affiliation de nouvelles structures, c'est un début modeste d'autant plus que seulement un quart de nos comités a utilisé ce dispositif. Je suis convaincu que notre potentiel est d'environ 1 000 structures si

nous proposons ce nouveau dispositif à l'ensemble des structures avec lesquelles nous collaborons ce qui permettrait de valoriser le déploiement du secteur «sport et société».

Par ailleurs, nous constatons que le travail mené par le secteur «sport et éducation» dans des domaines tels que la petite enfance, les activités d'expression, la marche nordique, le plurisport ou encore les arts martiaux génèrent des évolutions positives des adhérents dans ces domaines, ils ne compensent pas les pertes mais cela est encourageant et démontre les possibilités de développement du secteur «sport et éducation».

Dans les éléments positifs, nous pouvons également signaler le développement des formations CQP, à l'heure actuelle, la grande majorité des régions organise des sessions, représentant plus de 600 candidats lors de la dernière saison. Nous pouvons également nous féliciter de la poursuite du travail engagé dans le domaine du secourisme avec un élargissement de l'agrément qui va nous permettre de former les formateurs de formateurs, les instructeurs, cela devrait nous permettre un nouvel élan sur ce dossier.

Le service VRAC (vie du réseau et accompagnement des comités) facilite les relations entre le national et les instances déconcentrées. Plus d'un tiers des comités a sollicité le confédéral. La mise en place du suivi longitudinal a mobilisé beaucoup d'énergie, mais ce temps était indispensable afin d'obtenir des éléments de diagnostic de notre réseau fédératif. Cela va permettre de passer d'un accompagnement principalement curatif à une logique de développement.

La communication poursuit son évolution et assure un rayonnement plus important de notre fédération, de nouveaux partenaires rejoignent l'UFOLEP, la revue maintenant numérisée est diffusée très largement, des outils pédagogiques sont créés ...

Nos finances sont saines et bien maîtrisées, les ressources se diversifient, l'aide au réseau est en augmentation et le résultat est de 27 000€ pour un budget d'un peu plus de 4 millions d'euro !

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, nous disposons d'atouts qui doivent nous permettre d'affirmer notre légitimité au sein du mouvement sportif et de l'éducation populaire !

Après une année 2013 qui a connu le départ de 30 000 adhérents et 700 associations en raison de la réforme de l'assurance des activités cyclistes et sports mécaniques (respectivement les 2ème et 5ème activités en 2013), 2014 aura été une saison plus orientée vers les enjeux éducatifs et sociaux qui animent notre fédération : activités périscolaires, nouvelles pratiques de loisirs et d'entretien, multisport et les loisirs compétitifs.

La saison 2013 – 2014 a enregistré une baisse de 9 500 adhérents dont 72 % en activités cyclistes et mécaniques en raison de la baisse du nombre d'organisations sportives locales sous l'égide de l'UFOLEP sur certains territoires. Pour la première année, les comités UFOLEP ont pu mettre en place les nouveaux dispositifs d'affiliation / adhésion en direction de structures à objet non sportif partenaires de l'UFOLEP. Ce sont 97 structures, 2 260 pratiquants réguliers dans 31 départements qui ont bénéficiés des services UFOBOX.

A. Quelques éléments d'analyse par nature de pratiques

Les pratiques d'entretien se maintiennent au même niveau après plusieurs années de croissance (**+ 4000**). Les services proposés par les comités UFOLEP que sont la formation, le prêt de matériel, l'aide au projet, l'organisation de rencontres, ... sont à valoriser auprès de ce réseau associatif.

Le suivi longitudinal réalisé par le groupe de travail national « VRAC » démontre qu'en moyenne une cinquantaine d'activités fédérées par comités et seulement 10 (souvent compétitives) sont structurées et donc font l'objet de services (compétitions, commissions techniques départementales, ...). Ceci montre une certaine fragilité de nos activités de loisirs dans leur structuration fédérale. De plus, le réseau associatif de certaines activités ne fédère que la pratique compétitive et auto gère les pratiques qui ne nécessitent pas de licence sportive.

A noter que les activités pour lesquelles la fédération a accompagné la structuration ont connu une augmentation sensible : activités d'éveil corporel (**+ 623**), marche nordique (**+ 478**) et Qi Gong / Tai chi (**+ 499**), activités aquatiques d'entretien.

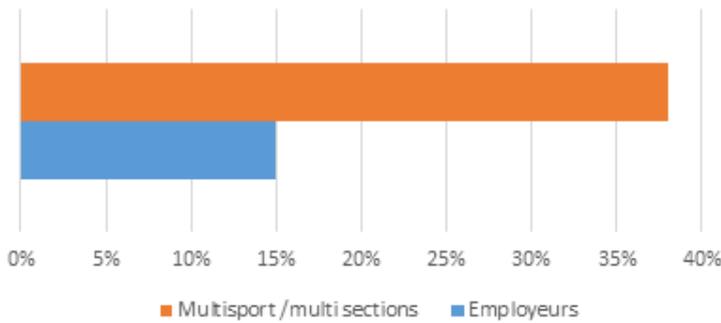
Par contre, les activités traditionnelles

individuelles et collectives qui font l'objet d'offres concurrentielles fortes d'autres fédérations sont en recul (- 3 345). Quelques exemples : natation (- 663), athlétisme (- 763), judo (- 455), volley ball (- 687), football (- 736). Le maintien à l'échelle nationale de ces activités historiques à l'UFOLEP passe par la diversification des offres, l'adaptation à d'autres publics que ceux ciblés par les fédérations délégataires et une structuration territoriale favorisant les rencontres et regroupements. L'évolution des arts martiaux est significative. En 25 ans, le nombre de licenciés est resté constant mais est passé de 80 % de pratiques compétitives (judo, karaté, ju jitsu, ...) à 24% aujourd'hui. Ces mêmes pratiques fédèrent 80 % de jeunes de moins de 11 ans. Ainsi, la seule organisation d'une épreuve nationale ne peut maintenir et développer ces pratiques existantes sur certaines zones territoriales. Les groupes de travail « aikido », « tai chi chuan » et la Capoeira ont construit de nombreux outils qui permettront, en 2015, de structurer des réseaux de référents techniques dans les comités pour leur développement.

Les écoles de sport poursuivent leur progression (**+ 1 590**), notamment en raison de la généralisation des activités périscolaires dont les objectifs sont en parfaite adéquation avec ceux des écoles de sport. De plus en plus de comités s'engagent auprès des collectivités dans les politiques territoriales « enfance – jeunesse » ou encore les politiques de la ville qui utilisent ce support de multi activité pour les plus jeunes.

La campagne d'affiliation 2014 – 2015 a fait l'objet de nouveaux renseignements (multisport, fédérations d'affiliation, ...) pour mieux connaître le réseau associatif UFOLEP, en tant qu'opérateur du champ « sport et éducation ». En l'espace de 10 ans, c'est près de 1 800 associations de moins à l'UFOLEP. Les réunions interrégionales qui ont eu lieu en novembre 2014 ont permis d'échanger sur la relation des comités avec leurs associations. Les demandes des comités, l'analyse du suivi longitudinal ont donné lieu à un plan d'action d'accompagnement des échelons départementaux dans un objectif d'animation, de valorisation et de développement des associations locales.

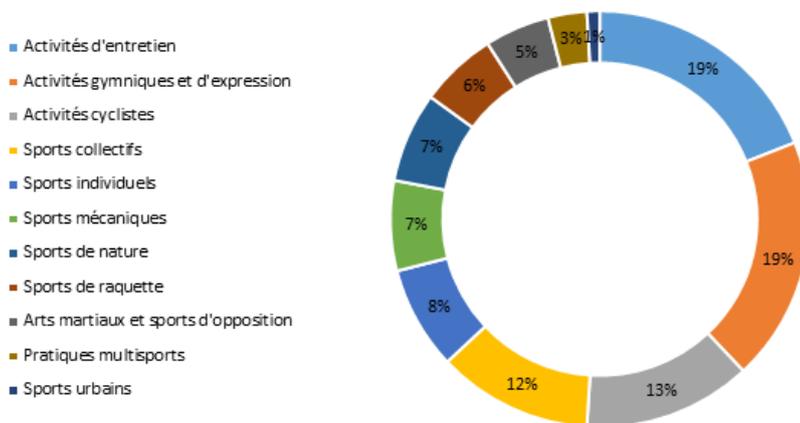
Associations UFOLEP



40.7

Nombre moyen de licenciés par club

Familles d'activités



La courbe d'âge des licenciés UFOLEP est quasi semblable à celle du mouvement sportif en général avec une forte représentation dans les associations des publics « enfants » et

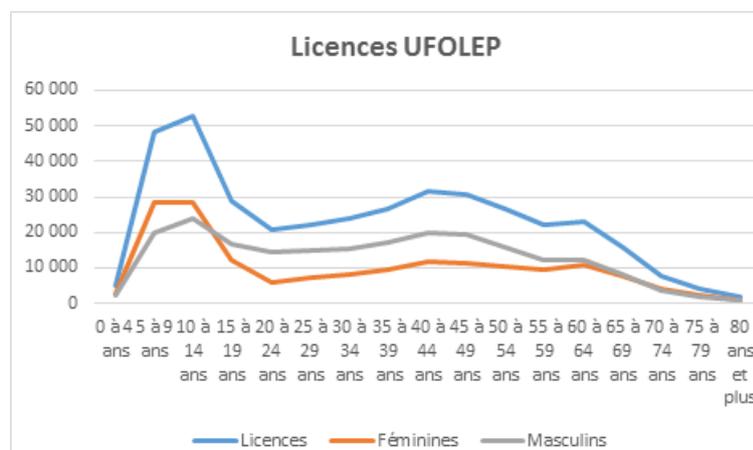
« jeunes », un décrochage lors de l'entrée dans la vie active et la construction familiale, un réel intérêt aux loisirs sportifs après 30 ans, puis une érosion lente de la pratique à partir de 60 ans.

Chez les jeunes, les activités gymniques et de sports collectifs sont majoritaires. Cette courbe témoigne d'une offre d'activité vers des publics cibles visés également par d'autres fédérations et le large potentiel de développement qui existe chez d'autres publics. L'aménagement des activités, l'offre fédérale Plurisport,

la diversification des activités d'entretien et la mise en place de programme sport-santé sont des pistes de développement et de réponse à un public d'adultes qui décroche pour des raisons sociales et d'offres inadaptées à ses besoins.

Outre une espérance de vie plus importante et un maintien d'autonomie plus tardif dans l'âge, le travail engagé sur le sport santé et le sport seniors favorisant l'accueil associatif de publics éloignés

de l'activité physique et sportive se ressent par un vieillissement des licenciés.



B. La slackline

Sensible aux nouveaux sports émergents et aux activités occasionnelles de loisir, l'UFOLEP promeut ces nouvelles pratiques, entre autre, par la construction d'outils pédagogiques pour une prise en compte au sein du réseau associatif. C'était le cas cette année pour la Slackline, activité de funambulisme sur une sangle à forte valeur éducative.



C. UFO MOVE, santé le rythme

Une nouvelle pratique pour le réseau d'associations d'activités physiques d'entretien. L'UFO MOVE mêle la danse et la gymnastique d'entretien qui utilisent différents styles de musique (latine, orientale, reggaeton, jazz, rock, rondes enfantines, ...), des techniques et situations multiples (jeux, chorégraphies, danses collectives de remise en forme, ...). Une démarche pédagogique pour tous les publics de la petite enfance aux seniors, des exercices variés seul, en duo ou en groupe. Une ambiance conviviale, festive et de partage.

Pour mailler le territoire, deux stages nationaux de référents départementaux ont été organisés en mars à Paris et à Aix en Provence qui ont tous deux rassemblé une vingtaine d'animateurs/rices. Outre la technicité, les formations ont porté sur les caractéristiques



des publics en situation, les méthodes d'animation et la sécurité. Ils animent aujourd'hui le réseau UFO MOVE par de nouvelles chorégraphies en faveur de tous les publics.



Zoom sur le comité départemental UFOLEP d'Eure-et-Loir

Promouvoir

L'objectif du comité d'Eure et Loir est de promouvoir de nouvelles activités tendance via son réseau associatif pour maintenir la relation et valoriser les services fédéraux. Les pratiques gymniques et chorégraphiques de masse sont en vogue auprès de public notamment féminin souvent sédentaire. Il était donc important de prendre en compte ces nouvelles pratiques dans une démarche qualité d'animation et de sécurité.

Pour cette première année de développement, 3 associations sportives ont été contacté pour pouvoir développer cette pratique dont une nouvelle venue (75 licenciées UFO MOVE).

Un éducateur encadre les activités les lundis, mardis et jeudis en soirée. Notre axe de travail n'était pas seulement de proposer une prestation au réseau mais aussi de former des bénévoles pour la pérenniser en les rendant autonomes.

De plus, le comité régional a organisé une formation UFO MOVE pour un groupe de stagiaires CQP afin d'avoir un vivier d'animateurs pouvant intervenir dans les associations. Depuis, les demandes sont toujours plus nombreuses par les structures affiliées (associations, établissements spécialisés, entreprises, etc...) avec la difficulté de toujours pouvoir y répondre.

D. *Le plurisport*

L'entrée dans la vie active éloigne souvent des stades ou des gymnases. Mais à 20, 30, 40, 50 ou 60 ans, beaucoup souhaitent retrouver – ou entamer – une pratique sportive. Or, la compétition ne répond pas forcément à leurs aspirations de diversité, bien-être, santé et vivre-ensemble.

Le « Plurisport » est la réponse de l'UFOLEP aux besoins exprimés par les adultes, les familles : l'envie de bien-être, de jouer, se dépenser, partager : en un mot, se faire plaisir !



C'est précisément ce que propose le «Plurisport UFOLEP» : une offre d'activités physiques et sportives variées, de loisir, tout au long de l'année au sein d'une même association. Une pratique mixte et intergénérationnelle, organisée par cycles ou sur deux ou trois séances, sans contraintes d'entraînement, de résultats, et contribuant à la vie locale.

L'UFOLEP réalise progressivement un catalogue de fiches techniques «plurisport» par activité proposant des mises en place très simple sur quelques séances. Une dizaine sont d'ores et déjà téléchargeables sur www.ufolep.org: badminton, ultimate, bumball, orientation, flag, curling en salle, quilles finlandaises, disc golf, etc.



Un nouveau code d'affiliation-adhésion « Plurisport » a fait son apparition afin de faciliter la prise de licence fédérale pour une pratique atypique en ce qu'elle combine plusieurs activités dans l'année au sein d'une même association. Le Plurisport sera également présent prochainement sur les réseaux sociaux. Afin de permettre aux pratiquants sportifs auto-organisés de se retrouver de façon spontanée sur le modèle des flash-mobs ou des apéros-parties, l'UFOLEP proposera en 2015 un portail web communautaire et une application smartphone donnant accès à des e-services.

Pour toucher les pratiquants adolescents et adultes, sportifs auto organisés amateurs de sports urbains, de nature, collectifs ... et favoriser les rencontres sportives, l'UFOLEP et le Ministère en charge des sports ont signé, à l'occasion du salon des maires, une convention visant le développement d'une application smartphone innovante. Elle proposera de nombreux e-services multisport pour sportifs novices ou experts. Le téléchargement de cette nouvelle application sera effectif en avril 2015 par le grand public.



E. *Sport santé en milieu rural*

Partenaires depuis plusieurs années sur l'appel à projets « Allez les filles », la Fondation de France a retenu les comités UFOLEP de l'Eure et de la Creuse pour analyser les stratégies territoriales pour le développement de l'activité physique et sportive dans les territoires ruraux. Cette expérimentation a permis de définir un nouvel appel à projets « Sport

**Fondation
de
France**

et santé en milieu rural », appel destiné à soutenir des actions qui permettent d'attirer ou de ramener des publics qui sont éloignés de la pratique sportive en raison des contraintes propres au milieu rural et ce dans une logique de prévention santé. Tous les comités engagés sur ces thématiques peuvent ainsi être accompagnés pour demander une aide.

Zoom sur le comité départemental UFOLEP de Loire-Atlantique

Le sport au travail

L'activité physique est un facteur essentiel à la santé et le sport est une excellente façon de pratiquer une activité physique dès lors qu'elle est faite dans de bonnes conditions.

Malgré ce constat, beaucoup de personnes adultes ne pratiquent pas d'activité physique et sportive de manière régulière et adaptée. L'UFOLEP 44 souhaite ainsi contribuer au développement durable et à la Responsabilité Sociale des Entreprises en favorisant l'épanouissement au travail (amélioration du bien-être physique et psychique, baisse de l'absentéisme, facilitation du climat social...) par l'accès à tous à une activité sportive.

Aujourd'hui, l'UFOLEP 44 accompagne une soixantaine de salariés - de plus de 25 structures différentes situées dans le centre-ville de Nantes - répartie sur 5 créneaux hebdomadaires (certains créneaux sont mutualisés avec plusieurs sociétés d'un même quartier). Les séances se déroulent pendant la pause méridienne entre 45 minutes et une heure. Dans une maison de quartier, au sein d'une salle de danse ou dans les locaux de l'entreprise, 3 éducateurs sportifs animent des séances de

gymnastique douce les mardis, mercredis, jeudis et vendredis depuis septembre 2014.

Egalement - en partenariat avec Cezam Pays-de-la-Loire - l'UFOLEP 44 a proposé un ensemble d'activités sportives aux salariés d'ADAR 44 réunis pour une journée festive le 20 septembre 2014 à La Carrière (Saint-Herblain).

Durant l'année 2014, nous sommes intervenus devant plus de 900 personnes lors de la 1ère journée régionale du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises le 27 février 2014 à la Cité des Congrès à Nantes, pour animer un réveil sportif pour la journée Sport et entreprises le jeudi 18 septembre 2014 en partenariat avec le réseau Germe et lors de l'assemblée des Dirigeants Responsables de l'Ouest le jeudi 27 novembre 2014 à Nantes.

Depuis décembre 2014, nous sommes devenus membre du Comité 21, premier réseau pluri-acteurs de France œuvrant dans la mise en place du développement durable et signataire de la charte régionale de développement durable élaborée par le Conseil régional des Pays-de-la-Loire en s'engageant sur l'axe « remettre l'humain au cœur de l'économie » en favorisant le bien-être des salariés.



F. Petite enfance

Le développement de l'enfant par les activités motrices et d'éveil est l'une des priorités du Plan National de Développement de l'UFOLEP : « Bouger pour mieux grandir ». Afin de structurer un réseau d'animateurs référents « petite enfance » (0 - 6 ans) au sein des comités, une première formation nationale « petite enfance » rassemblant 12 stagiaires a eu lieu du 15 au 17 mai à la Rochette (77). L'objectif était d'apporter



des compétences techniques et pédagogiques pour la conduite de projet d'animation en structure. L'intervention de professionnels de la petite enfance (psychomotricienne, animateur de jeunes enfants, responsable des politiques éducatives territoriales) ont permis d'apporter des éléments de connaissance de ce public et d'analyse de situations pédagogiques sur les différents stades de développement de l'enfant.

En 2014, 18 comités UFOLEP mènent des projets territoriaux en faveur de la petite enfance autour de 3 champs qui tiennent compte des temps de l'enfant qu'il soit scolarisé ou non scolarisé. En fonction des

moyens humains et des opportunités territoriales, les comités vont intervenir en structures d'accueil collectif (crèches, multi accueil, MAM) ou Relais d'Assistantes Maternelles, accompagner leurs réseaux associatifs pour un accueil parents – enfants (gymnastiques artistiques, école de sport, activités physiques d'entretien), et / ou se positionner sur l'organisation des temps périscolaires (animation, formation des ATSEM, ...).

Un groupe pédagogique national «petite enfance» accompagne les comités et construit des outils pédagogiques pour renforcer l'expertise fédérale. Dans cet objectif, d'autres temps de formation continue fédérale seront également proposés.



G. *Les activités périscolaires*

En amont de l'Assemblée Générale UFOLEP 2014 qui a eu lieu à Paris, un rassemblement de référents dédié à la mise en place des temps d'activités périscolaires a été organisé. Les travaux ont porté sur les projets d'animation, les stratégies territoriales de développement et les difficultés rencontrées.

À cette occasion, l'offre de formation fédérale « Capacité à l'Animation des Temps d'Activités Périscolaires » (CATAP) a été présentée comme un nouveau levier de formation initial ou continue.

Des parcours éducatifs et sportifs à thème de 5 et 7 semaines (entre 2 périodes de vacances scolaires) adaptés à chaque niveau (cycles 1, 2 et 3), ont été construits afin d'encourager la pluridisciplinarité : jeux d'éveil corporel et de motricité, jeux de plein air et découverte du monde, jeux de concentration et de bien-être, jeux de création et d'expression, jeux de coopération et de vivre ensemble, jeux traditionnels et culturels, secourisme et citoyenneté.

Un an après l'expérimentation de la réforme des temps éducatifs sur 4 000 communes, qui a vu la généralisation des nouvelles activités périscolaires,

le réseau UFOLEP est mobilisé à tous les échelons : animation, formation des acteurs locaux et accompagnement à la construction de projets éducatifs territoriaux.

La démarche de l'UFOLEP s'inscrit dans la continuité des apprentissages effectués en temps scolaires. En s'appuyant sur son réseau associatif et ses écoles de sport, l'UFOLEP propose des activités sportives diversifiées. Les objectifs sont de favoriser la découverte et l'épanouissement de l'enfant et de lui permettre l'acquisition de nouvelles expériences et compétences par l'intermédiaire du jeu.

En 2014, ce sont 18 comités UFOLEP qui ont engagé un projet de développement territorial « périscolaire ».

H. *Les manifestations nationales*

Riches sont les événements nationaux organisés par l'UFOLEP et ses comités : trente-trois finales compétitives, treize rassemblements nationaux, huit rassemblements interrégionaux et des événements populaires : les sept étapes du trophée national du Brevet de Randonneurs Sportifs (BRS), la semaine Move Week, ...

Ces manifestations, qu'elles délivrent des titres de champion(ne)s nationaux(ales) et soient le support à des rencontres amicales, sont les vitrines de la fédération et se caractérisent par leur convivialité, des formules sportives alternatives, la découverte de nouvelles activités, des programmes culturels et éducatifs, ainsi que par des animations annexes pour l'accueil de tous les publics : sportifs, accompagnateurs, spectateurs, Preuve en est de l'intérêt de ces événements et leur qualité l'organisation est plébiscitée.

Pour d'autres activités où le décalage s'accroît entre le nombre de licenciés, la représentation territoriale et au final le nombre d'engagés dans la manifestation nationale, une réflexion s'engagera lors du congrès 2015 pour identifier l'échelon territorial le plus pertinent (régional, interrégional) et l'optimisation des temps d'activités lors de la manifestation.

Une mission dédiée à l'évènementiel a été créée en 2014 au sein de la Direction Technique Nationale. Elle devra permettre à l'UFOLEP de renforcer son image et sa notoriété en direction d'un large public autour des sports de nature et des sports urbains. La commémoration du centenaire de la première guerre mondiale a ainsi impliqué les comités de l'Île de France à l'Alsace dans la préparation d'étapes multisports jalonnant un parcours commémoratif en 2015.

FINALES NATIONALES ET DISCIPLINES	Nombre d'individus		
	Jeunes	Adultes	TOTAL
ACTIVITES AQUATIQUES			
National	236	115	351
ACTIVITES CYCLISTES			
Contre la Montre	12	371	383
V.T.T.	347	805	1152
Cyclo Cross	97	446	543
Cyclo sport	143	674	817
Bike Trial	21	19	40
Trophée national du Brevet de Randonneur Sportif : 7 épreuves et 6 221 participants (888 participants en moyenne par épreuve). La plus importante a rassemblée 1 842 participants et la moins importante 431.			
ATHLÉTISME			
Cross-Country	157	218	375
Indoor	135	30	165
Eté	132	44	176
BADMINTON			
Rassemblement National jeunes et adultes	17	59	76
BOULES LYONNAISES			
Critérium National	0	312	312
FOOTBALL			
Coupes Nationales H. Gauthier - Delarbre - Michot	0	490	490
GYMNASTIQUE			
Demi Finales	882	39	921
National	608	308	916
Trampoline	136	40	176
Finales interrégionales	2 664	40	2 704
G.R.S.			
Championnat "Individuelles"	170	92	262
National par Equipes et Festival	882	300	1182
Circuit jeunesse Nord - Sud et Ouest	364	0	364
KARTING			
Rassemblement	38	92	130
PÉTANQUE			
Championnat National et Rassemblement Jeunes	82	876	958
SKI			
Rassemblement	62	26	88
SPORTS AERIENS et MODELISME			
Critérium Modélisme Naval	23	35	58

SPORTS MÉCA AUTO			
Kart-Cross	0	178	178
Poursuite sur terre	0	180	180
Trial 4 x 4	0	88	88
SPORTS MECA MOTO			
STF	90	265	355
TENNIS			
Coupe Jean Macé et Rassemblement Jeunes	2	56	58
TENNIS DE TABLE			
Championnat National A	139	219	358
Championnat National B	108	140	248
Les 12 heures	33	51	84
TIR			
Championnat National Hiver	67	259	326
Championnet National Eté	101	451	552
Disciplines Nouvelles	17	147	164
TIR A L'ARC			
Championnat National Eté	214	265	479
Rassemblement National Jeunes et Sarbacane	63	27	90
TWIRLING-BÂTON			
Critérium	83	58	141
VOLLEY-BALL			
Nationaux Adultes Hernout, Piermé, Duburcq, Castelain	0	864	864
4 x 4 mixte	0	24	24
National Jeunes Coupe Fleurisson	108	0	108
TOTAL	8 233	8 703	16 936

Zoom sur le critérium national 50 à galet

La 28^{ème} édition des 24 heures Solex de Nouziers, qui dans la grande famille des sports mécaniques UFOLEP font office de critérium national « 50 à Galet », s'est déroulé les 7 et 8 juin. La course à rassemblé 72 équipages de trois pilotes (dont cinq mixtes) venus de trente départements et a attiré des milliers de spectateurs dans ce village creusois de 240 habitants situé sur l'axe Guéret – La Châtre. Deux lycées techniques de la région parisienne étaient notamment représentés. Avec 1 763 kms parcourus dans la journée, un nouveau record de distance a été établi, lequel représente 483 tours d'un circuit combinant ligne droites, virages, montées et descentes dans le bourg et la forêt environnante. La partie musicale de la manifestation était fournie,

avec un tremplin ouvert à de jeunes groupes, une soirée dansante et pour clore le week-end, un grand bal traditionnel. L'organisation a mobilisé plus de 200 bénévoles, dont un bon nombre étaient affectés à la restauration.



Zoom sur les nouvelles activités périscolaires : le cadre légal et réglementaire

- Loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école
- Décret n° 2013-707 du 02 août 2013 sur les nouveaux rythmes scolaires
- Décret n° 2014-457 du 07 mai 2014 sur une expérimentation relative à l'organisation des rythmes scolaires
- Circulaire interministérielle DJEPVA/DEGESCO du 20 mars 2013 relative au PEDT
- Circulaire DJEPVA/DS du 24 octobre 2011 relative à la pratique sportive dans les ACM
- Article R.227-13 du CASF qui reprend les exigences de l'article L. 212-1 du code du sport
- Arrêté du 25 avril 2012 concernant les activités à « risque »

Nouveauté réglementaire depuis la rentrée

Depuis la rentrée scolaire 2014, il est possible d'expérimenter dans les écoles maternelles et élémentaires, pour une durée de trois ans, certaines adaptations concernant l'organisation des rythmes scolaires. Le décret du 07 mai 2014 permet aux recteurs d'académie d'autoriser certaines adaptations dérogatoires de l'organisation de la semaine scolaire. Ainsi, il est possible d'alléger la semaine de 24 heures d'enseignement par réduction de la durée hebdomadaire du temps de classe (ce qui aura pour conséquence d'allonger la durée de l'année scolaire avec le report des heures

non effectuées sur les vacances scolaires, et de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi).

Cependant, attention ! Ces possibilités d'expérimentation ne peuvent pas avoir pour effet d'organiser les enseignements sur :

- moins de 8 demi-journées par semaine (dont au moins 5 matinées),
- plus de 24 heures hebdomadaires,
- plus de 6 heures par jour,
- plus de 3h30 par demi-journée.

L'UFOLEP, une fédération des territoires

La structuration fédérale engagée depuis 2012 autour des deux champs que sont « sport et éducation » et « sport et société » clarifient désormais les modes d'intervention de la fédération dans un principe d'équilibre des deux secteurs.

En ce qui concerne « sport et éducation », il s'est construit autour des pratiques sportives, du réseau associatif, puis des objectifs d'éducation et de citoyenneté. Les natures de pratiques sont multiples au sein de l'UFOLEP, qu'elles soient compétitives, de loisir ou d'entretien, et se sont diversifiées avec l'évolution des attentes / besoins en matière d'activités physiques et sportives. Les activités traditionnelles et compétitives qui ont structuré la vie sportive fédérale ne peuvent plus être l'unique modèle d'organisation notamment pour accompagner les autres formes de pratiques territoriales (plurisport, éveil petite enfance, école de sport, ...) et les nouvelles activités émergentes (sports urbains, sports de nature).

De plus, la lente érosion du tissu associatif depuis une dizaine d'années dans un contexte de plus en plus concurrentiel (fédérations délégataires, secteur marchand, assureurs, auto organisés, ...) réinterroge notre relation aux associations et la politique fédérative. Le maillage associatif est une force de l'UFOLEP (4^{ème} fédération sportive en nombre d'associations), notamment dans les territoires ruraux avec 11 % des associations dans les territoires ruraux les plus pauvres contre une moyenne de 5 % dans les autres fédérations. L'association est au cœur du projet fédéral « sport et éducation » puisqu'elle en est l'opératrice.

A l'occasion des inter-régions de novembre 2014, les comités ont rappelé l'importance de l'association comme levier de développement, notamment les structures multi activités, de loisirs sportifs, de sports de nature, d'entretien ; mais également toutes les activités traditionnelles pour lesquelles la fédération propose une démarche de développement : kid bike, sauv'nage, judo éducatif, APE – marche nordique,

Les formes d'accompagnement et/ou de services à nos associations sportives sont en renforcer en tenant compte de la diversité de notre réseau : associations employeurs (15 % en UFOLEP contre 25 % en moyenne pour les associations de moins de 50 membres), associations ayant plusieurs affiliations dans des fédérations différentes, associations traditionnelles (mono disciplinaires, compétitives), associations multi activités, associations menant des actions sociétales (accueil de publics cibles, actions menées sur des priorités fédérales : plurisport, seniors, petite enfance, ...).

C'est là tout l'enjeu de l'année 2015 qui reposera les questions d'éducation par le sport et d'animation / développement de la vie associative lors du congrès fédéral et du rassemblement national « sport et éducation » d'octobre 2015.

La création et le lancement du secteur «sport et société» à l'UFOLEP viennent matérialiser la double ambition portée depuis toujours par l'UFOLEP, celle d'un sport de loisir compétitif ouvert à tous et celle d'un sport au service des problématiques et des enjeux de société.

Il se définit aujourd'hui comme étant le secteur fédéral qui englobe les modalités d'interventions et de collaborations initiées par le comité territorial UFOLEP, s'appuyant prioritairement sur des moyens humains professionnels et ayant pour finalité une logique d'éducation, d'insertion, d'inclusion sociale, de santé, de bien-être ou de cohésion sociale, en accord parfait avec le projet de la fédération.

Il est composé des dossiers suivants : sport santé, sport seniors, sport quartiers, sport rural, sport milieu carcéral \ PJJ, sport en entreprise, sports urbains, petite enfance, femmes et sports, sport et handicap.

Il se caractérise par les modalités d'interventions suivantes :

- Développement des APS : notamment en direction des territoires et des publics éloignés d'une offre de pratique sportive compétitive ou de loisir régulière. Cet axe vise à réduire les inégalités d'accès à une pratique sportive régulière.

- Education par la pratique sportive : s'appuyer sur l'outil ou le media sport pour développer des projets d'éducation par la pratique sportive.

- Insertion sociale et (ou) professionnelle : s'appuyer sur l'outil ou le media sport pour développer des projets d'insertion sociale et ou professionnelle,

- Inclusion sociale : s'appuyer sur l'outil ou le media sport pour développer des projets d'inclusion sociale,

- Positionnement idéologique et politique : s'appuyer sur le projet politique de notre mouvement et ses fondements pour diffuser des savoirs, de l'expertise, concernant les problématiques et les thématiques de société telles que : laïcité, racisme, discrimination, égalité, parité, lutte contre l'homophobie... .

Structuration du secteur : quelle organisation ?

Au regard des enjeux présentés, la démarche de structuration s'est donc organisée autour de quatre axes de travail principaux :

- la mise en place d'un groupe de travail au sein de l'échelon national qui implique dans la réflexion et la

mise en œuvre la DTN et le Comité Directeur. Il a pour but d'une part de faire évoluer et optimiser l'ensemble des outils existants mis à disposition du réseau dans le champ « sport et société » et d'autre part d'en créer des nouveaux, sur le champ des services, de la formation et de l'évènementiel,

- la mise en place d'un groupe de travail national «sport et société», qui a pour but de modéliser et structurer la thématique sport et société au niveau des comités régionaux et départementaux et de penser les futurs services fédéraux et la future part fédérale sport et société,

- la mise en place d'un groupe de travail sur le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, qui a pour but de mettre en place une étude de faisabilité concernant la création d'une structure satellite de notre fédération, permettant d'intégrer le secteur marchand lucratif,

- la mise en place d'un groupe de travail «sport et société» au sein de la Ligue de l'enseignement en charge de l'optimisation de la transversalité entre les différents secteurs de notre mouvement.

A. Partenariat UFOLEP-ANCV

L'UFOLEP et L'ANCV ont conclu un partenariat visant à développer de nouveaux services en direction des adhérents et des publics touchés par l'UFOLEP sur les champs de l'aide à la prise de licence et l'aide au départ en vacances pour les 16-25 ans. Si le premier dispositif est encore en cours de modélisation pour



répondre au mieux aux attentes des différents publics de notre mouvement, le second dispositif, lui a été expérimenté dès la première année permettant à plus

de 600 jeunes de bénéficier d'une aide au départ en vacances ou en séjours éducatifs et sportifs. Cette offre permettra, à terme, de modéliser une offre de séjours sportifs UFOLEP.

B. Femmes et Sport

Pour l'année 2013/2014, la fédération comptait 178 360 féminines pour 364 000 licenciés, soit 49% de nos effectifs, rapprochant notre fédération d'une parité quasi parfaite.

Pour les professionnels, sur la centaine de cadres fédéraux, directeurs départementaux et régionaux, 34% sont des femmes. Elles étaient 4% il y a 20 ans. On constate donc une très forte évolution.

Au niveau de la DTN, sur les 12 cadres qui la constitue, 6 sont des femmes. Pour les CTS en région, au nombre de 6, il y a 4 femmes.

Pour les dirigeants, nous constatons une évolution positive car il y a maintenant 17 femmes présidentes de comité départemental mais nous restons éloignés de la parité. Les efforts doivent se poursuivre, les femmes représentent 361 des 1 223 membres de comités soit 30%. Nous comptons une évolution certaine au sein de la fédération, même s'il reste pour notre mouvement une forte marge de progression.

Pour arriver à ces évolutions notables, l'UFOLEP a mis en place une stratégie fédérale volontariste s'inscrivant sur le long terme et reposant sur :

- Mettre en place un travail de recherche en s'appuyant sur un partenariat avec des universités et des structures ressources : le dernier travail réalisé étant une recherche-action sur la question de la pratique sportive féminine au sein des ZUS et la publication d'un livre sur les questions de « Sport cités et genres » ;
- Soutenir, accompagner et valoriser les activités sportives dites féminisées ;
- Accompagner et valoriser la féminisation des activités dites masculines ;
- Qualifier le réseau en mettant en place un plan de formation spécifique, en créant des outils pédagogiques, méthodologiques et de productions (expositions, flyers, affiches) ;
- Elaborer un plan de communication spécifique (communication systématique dans l'ensemble de nos revues, création d'outils).

Enfin des partenariats nationaux viennent inscrire la stratégie de l'UFOLEP dans une logique de complémentarité et de co construction avec

notamment l'association Femix'sport, la Fondation de France, le ministère des Sports, le ministère de la Ville et le ministère du Droit des femmes. Les types de projets développés dans le réseau vont de l'organisation d'événements ponctuels à l'organisation d'événements sportifs spécifiques au public féminin, en passant par la mise en place d'actions favorisant l'engagement et la prise de responsabilité jusqu'à l'organisation de conférence ayant pour objet de sensibiliser le mouvement associatif sportif à cette thématique.

C. Partenariat UFOLEP - Paris Descartes: Recherche-action « Femmes et Zones Urbaines Sensibles »

Pour continuer le travail engagé sur le thème « Femme et sport » et plus particulièrement concernant les jeunes adolescentes non pratiquantes sportives, l'UFOLEP a engagé un partenariat avec l'Université Paris Descartes, avec pour objectif de réaliser des entretiens auprès d'un échantillon de cent filles adolescentes non pratiquantes sportives au sein des Zones Urbaines Sensibles. Le but étant de recueillir leur parole concernant leurs rapports à la pratique sportive et leur représentation du sport et de son environnement.

Pour atteindre cet objectif, 5 départements ont été ciblés : 13, 34, 59, 62, 91. En lien avec les comités UFOLEP et les acteurs de terrain issus des quartiers prioritaires, l'enjeu a été de créer des synergies au niveau local permettant de cibler des jeunes filles et des groupes de filles afin d'obtenir un échantillon représentatif. Un comité de pilotage national a été mis en place, accompagné notamment par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, par le Ministère de la Ville et par l'association Femix'sport, qui a notamment eu pour mission d'assurer la coordination du dispositif et la formalisation de la méthodologie mise en place.



Ci-dessous les propositions d'actions issues de la recherche action dont le rapport est disponible.

Propositions d'actions court terme	Propositions d'actions à long terme	Divergences entre le public cible et les différentes parties prenantes
1- Redonner du sens à l'effort physique et à l'APS.	5 - Développer une offre adaptée aux filles et assurer la sécurité de la pratique avec des éducateurs compétents.	Aides financières
2- Renforcer la variété des APS, être plus sur le ludique, le social et moins sur la compétition.	6- Encourager le développement du travail en réseau	Mixité vs. entre filles. Les acteurs doivent pratiquer avec les filles
3- Développer la prise en compte de la dimension psychologique, du leadership et de l'empowerment. Créer des espaces de parole pour les accompagner, les aider à déconstruire les stéréotypes et à dépasser les freins quotidiens.	7- Mettre en place un système de mentorat/tutorat pour permettre les phénomènes de contagions sociales. Développer des actions incitatives conduisant les parents à pratiquer des APS avec leurs enfants. Toucher directement les filles en utilisant une application sur téléphone mobile, qui permettrait de développer leur leadership et d'entretenir l'énergie positive de la communauté des filles qui veulent faire du sport ou qui sont intéressées par cette idée.	Cadre, discipline vs. souple
4- Développer une forte communication de proximité avec les familles. Les sensibiliser le plus tôt possible aux APS avec leurs parents. Assurer la sécurité en accompagnant les filles sur les lieux de pratique. Proposer de faire des APS à l'extérieur du quartier pour une meilleure mixité et ouverture sociale.	8- Faire en sorte que les filles aient un temps libre régulier pour elles et qu'il soit respecté par la famille. Améliorer la formation des acteurs. Pérenniser des postes d'éducatrices/teurs disposant de ces compétences spécifiques d'accompagnement.	Mixité de l'équipe d'éducateur Fait religieux

D. Ministère de la ville

L'UFOLEP et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ont conclu un partenariat pour les années 2015 à 2017 au profit des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Issu du regroupement de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est rattaché au Premier ministre. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi et la coordination interministérielle. En prenant en compte tous les territoires ruraux, urbains, périurbains, fragiles, de montagne, littoraux ..., pour répondre aux besoins et aux attentes de leurs habitants.

Cet accord doit permettre le développement de projets fédérateurs et fournir des réponses adaptées aux difficultés d'intégration sociale des habitants grâce au développement de la pratique physique et sportive.

Ce partenariat repose sur trois axes : l'insertion professionnelle des jeunes par le sport, le développement social et éducatif et l'accès aux pratiques physiques et sportives.

1/ En matière d'insertion professionnelle des jeunes, seront proposées des formations au PSC 1, au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et des créations de postes d'emploi d'avenir sur, ou au service des territoires.

2/ Les actions relatives au développement social et éducatif concernent la formation et l'accompagnement de structures socio-éducatives, le recrutement de volontaires en service civique pour des missions à destination des quartiers prioritaires, ou en matière de soutien à la petite enfance dans les quartiers relevant de la géographie prioritaire.

3/ Enfin, concernant l'accès aux pratiques physiques et sportives, un accompagnement financier et méthodologique sera apporté aux projets destinés aux quartiers et concernant la pratique sportive féminine. Afin de soutenir les pratiques émergentes, une réflexion va être engagée autour du CQP et des pratiques dites urbaines. Par ailleurs, la création de Juniors Associations sera soutenue.

Ce partenariat sera mis en œuvre progressivement sur des territoires intégrant des quartiers relevant de la géographie prioritaire. Le CGET informera les

préfectures concernées pour favoriser sa diffusion et sa déclinaison dans le cadre du pilier « cohésion sociale » des contrats de ville par le biais de conventions entre les comités départementaux et (ou) régionaux UFOLEP et les préfets.

E. Protection judiciaire de la jeunesse,

Ministère de la justice : Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

20 comités départementaux ou régionaux sont aujourd'hui engagés dans des actions avec les réseaux du ministère de la justice et de leur Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, déclinant l'accord cadre national renouvelé entre les deux structures en 2012.

Cet engagement porte sur les projets suivants :

- développement de l'offre de pratique sportive de loisir régulière,
- organisation d'évènements ou tournois sportifs,
- préparation des jeunes au challenge Michelet,
- possibilité offerte aux jeunes de la PJJ d'effectuer des missions de service civique ou d'être formé au secourisme.

Le maillage territorial de l'UFOLEP et le savoir-faire de notre réseau en terme de mise en place de projets et d'évènements co construits dans une logique de complémentarité et de réponse aux besoins du public cible permettent à notre fédération d'être l'un des partenaires privilégiés de la PJJ. La mise en place des nouveaux dispositifs d'affiliation et d'adhésion permet d'une part de mieux cerner les attentes de ce réseau et d'autre part de développer une logique de services adaptés aux structures et au public encadré.

F. UFOLEP Playa Tour 2014

Nombre de participants

L'UFOLEP Playa Tour 2014 a permis de toucher environ 18 000 personnes et de recenser 12 617 participants via le dispositif mis en place dans le cadre des TIPO. Ces chiffres regroupent le nombre de personnes présentes lors des ateliers sportifs en journée mais également le public des soirées culturelles organisées (spectacle de danse, concert...).

Publics touchés

Comme chaque année, l'évènement permet de toucher deux types de public. Tout d'abord, le grand public, souvent composé de familles qui représente la majorité des participants. La deuxième partie du public est composée des centres loisirs, centres sociaux, structures jeunesse qui trouvent sur l'UFOLEP Playa Tour tous les éléments nécessaires pour satisfaire les jeunes qui composent leurs groupes. Pour accueillir les participants, les comités organisateurs adoptent trois types de fonctionnement. Certains ouvrent leurs portes à tout le monde durant la totalité de l'évènement, d'autres planifient des journées exclusivement pour les centres de loisirs, structures de jeunes au cours de la manifestation. D'autres enfin, adoptent un mode d'organisation « mixte » incluant grand public et public issu des structures.

Activités proposées

Durant toutes les étapes du Playa Tour, une grande variété d'activités a été proposée au public. On y retrouve des activités dites « classiques » comme le beach soccer, le beach volley et le sandball, présent sur la totalité des étapes, mais également un ensemble d'activités propres à chaque étape, allant des APE jusqu'à des ateliers d'initiation au parkour en passant par de la pétanque, ou bien du kinball. L'une des particularités est que les étapes de l'UFOLEP Playa Tour ne se limitent pas seulement à proposer des activités sportives, mais ambitionnent pour chacune des étapes la mise en place de villages sportifs et culturels. Ainsi, l'ensemble des sites proposent par exemple des stands de prévention, préservation du patrimoine et du littoral, citoyenneté, solidarité internationale.



Zoom sur l'UFOLEP du Nord et l'école nationale de la PJJ

Basée à Roubaix, l'école nationale de la PJJ est l'établissement qui accueille, dans le cadre des formations initiales ou continues, les professionnels de la PJJ. La formalisation d'un partenariat avec cet établissement a constitué depuis le départ un enjeu prioritaire. L'UFOLEP étant la seule fédération à prendre en compte le Parkour pour ce qu'il est, avec l'élaboration d'un règlement technique et la prise en charge de l'assurance de cette action, c'est autour de ce sport et avec l'appui de nos nouveaux



Entraînement en gymnase

dispositifs d'affiliation que s'est noué le partenariat entre l'UFOLEP 59 et l'ENPJJ. Le comité a conçu un programme de 54 heures de formation en direction des éducateurs de la PJJ permettant ainsi de les former à l'activité Parkour et plus largement à maîtriser la spécificité du projet politique et de la méthodologie UFOLEP. Le contenu de ce partenariat créé par l'UFOLEP 59 avec cet établissement national irriguera de fait les deux réseaux nationaux.

Actions de développement durable

Le développement durable tient un rôle majeur dans l'organisation du Playa Tour, l'objectif étant de proposer l'évènement le plus «éco-reponsable» possible. Pour y parvenir, plusieurs actions ont été mises en place par les différents comités pour réduire leur impact. Tout d'abord, l'ensemble des étapes ont utilisé les éco-gobelets faisant partie de la dotation en matériel de l'UFOLEP Nationale pour éviter l'utilisation de gobelets en plastiques polluants et difficilement recyclables.

De plus, le tri des déchets a été mis en œuvre sur les plages pour gérer les déchets des participants ainsi que ceux résultant de la restauration sur site ou produits lors du déroulement de la manifestation.

Enfin, certains départements ont mis en place des stands de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement.

Partenariats

DECAPRO

DECAPRO est un partenaire du Playa Tour. Ce partenariat, noué en 2014, permet d'obtenir le matériel sportif nécessaire à la mise en place des activités dites de base et de mettre en place une communication sur les étapes partagées.

NRJ

Reconduit depuis la première édition de l'UFOLEP Playa Tour, ce partenariat offre la possibilité de communiquer nationalement par des spots publicitaires assurant la promotion de l'évènement.

ALCOOL ASSISTANCE

Cette association assure sur toutes les étapes l'animation d'un stand de prévention sur les conduites addictives grâce à ses équipes de bénévoles mobilisés dans chaque département.

L'implantation et l'intérêt que suscite aujourd'hui le Playa tour au sein de notre réseau et plus largement en externe (aussi bien le grand public que les institutions locales) permettent aujourd'hui au Groupe de travail de penser et formaliser une stratégie d'action adaptable à tous les manifestations sportives dites « évènementielles » autour des axes suivants :

- les partenariats locaux : collaboration,

sollicitations, investissement dans l'évènement,

- le ou les public(s) cible(s) : comment le définir, le solliciter, le fidéliser,

- les partenariats avec les structures d'accueil de jeunes : comment les fidéliser, les solliciter, les investir sur le projet,

- la mutualisation d'outils nécessaires à la recherche de partenaires, la communication en direction des publics, l'évaluation des actions.

L'évènement UFOLEP Playa Tour permet ainsi :

- de créer un cadre de travail privilégié entre les différents échelons de la fédération, favorisant la mise en réseau et la mutualisation,

- d'être un outil au service du développement de partenariat aussi bien national que local, institutionnel ou privé,

- d'expérimenter des dispositifs innovants de mutualisation, notamment concernant le matériel sportif et les moyens humains,

- de toucher et de sensibiliser lors de la mise en œuvre des étapes les structures d'accueil de jeunes, notamment sur l'offre de pratique sportive régulière que peuvent proposer nos comités tout au long de l'année.

- d'être un outil au service d'une communication permettant de s'adresser directement au public cible,

- d'expérimenter de nouveaux outils, de nouvelles procédures concernant la comptabilisation des publics, leur suivi et la communication en leur direction.





Nombre de volontaires sur des « missions sport » au sein de la Ligue :

Thème de missions	2013	2014
Santé	25	23
Education	355	193
Culture et Loisirs	790	521
Sport	279	203
Environnement	146	97
Mémoire et citoyenneté	129	72
Solidarité internationale	54	14
Solidarité	306	226
Total général	2084	1349

G. Service civique

Type de structures	2013	2014
Association	1337	947
Autre	53	24
Collectivité territoriale	149	72
Établissement d'enseignement	43	27
Fédération et URFOL	502	279
Total général	2084	1349



(c) Ligue de l'enseignement

Les différents types de missions SPORT :

SPORT	2013	2014
Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives	163	123
Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport	15	10
Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives	60	35
Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles	41	35
TOTAL	279	203

Types de structures accueillant des volontaires sur des « missions sport » :

Type de structures	2013	2014
Association	193	144
Autre	1	
Collectivité territoriale	7	2
Établissement d'enseignement	1	
Fédération et URFOL	77	57
Total général	279	203

Nombre de volontaires au sein des associations UFOLEP et types d'affiliation :

Asso affiliée UFOLEP	2013	2014
Non	122	86
Oui	80	60
NC	77	57
Total général	279	203

Nombre de volontaires sur des « missions sport » au sein des associations et types de missions :

Missions sport dans les associations	2013	2014
Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives	31	19
Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport	13	8
Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives	137	108
Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles	12	9
Total général	193	144

Missions sport dans les fédérations et URFOL de la ligue de l'enseignement	2013	2014
Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives	23	15
Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport	2	1
Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives	23	15
Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles	29	26
Total général	77	57

Comités UFOLEP	2013	2014
Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives	12	5
Sensibilisation à la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport	1	
Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives	28	14
Soutien à la mise en place de rencontres et d'évènements sportifs inter-écoles	5	7
Total général	46	26

Sport et handicaps

L'UFOLEP est reconnue comme fédération sportive investie sur le champ du handicap. En effet, elle est membre du comité de suivi du « Pôle Ressource National Sport et Handicaps » afin de participer au suivi annuel de ce centre ressource du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des sports, hébergé au CREPS de Bourges.



La problématique handicap est abordée dans le Finistère par deux entrées :

1. Via l'entrée mixité des publics au sein des associations sportives affiliées à l'UFOLEP

Une convention avec le comité départemental handisport 29 est en cours de réalisation pour rapprocher certaines sections UFOLEP des sections handisport. En effet, suite à un diagnostic initial du CD UFOLEP auprès de ses associations, il a été mis en évidence le besoin de savoir comment accueillir les personnes en situation de handicap en milieu valide. L'idée est donc de partager et d'outiller les clubs.

2. Via l'entrée en milieu spécialisé

Le point de départ est venu d'une élue du comité qui est également éducatrice spécialisée au sein de l'association « Don Bosco », association reconnue d'utilité publique œuvrant dans le domaine médico-social et regroupant différents établissements accueillant de manière temporaire ou permanente des adultes et enfants handicapés (Foyers de vie, IME etc).

En juin 2011, une journée d'animation était organisée à l'issue de la saison sportive pour les adultes handicapés des établissements spécialisés. Suite au succès de cette journée, il a été décidé de mettre en place des séances régulières tout au long de l'année avec ces établissements.

A partir de la saison 2011-2012, différentes activités ont été proposées à raison d'une séance tous les 15 jours avec quatre établissements ou services soit une vingtaine de résidents : boccia, sarbacane, jeux traditionnels bretons. La programmation intégrait des activités physiques innovantes comme le kin-ball. Quatre établissements étaient concernés soit une vingtaine de résidents. La fête du sport de fin d'année en juin a de nouveau eu lieu, avec plus de 100 résidents sur 180 personnes présentes. Une équipe professionnelle de basket fauteuil a participé à la journée par une démonstration.

La volonté aujourd'hui est d'augmenter le nombre de personnes touchées, si bien que la fréquence

des séances est devenue hebdomadaire depuis septembre 2014, pour deux groupes en alternance (un mardi sur deux par groupe de trois et de deux établissements).

S'ajoute à ces séances une séance rassemblant les deux groupes, une fois par trimestre (petite olympiade). Les séances sont encadrées par une éducatrice sportive diplômée d'Etat (BPJEPS Activités Physiques Adaptées) épaulé par le délégué départemental pour les séances communes.

La convention avec l'association Don Bosco comprend l'affiliation en C3S, ufopass, les séances d'animation, la fête du sport et la formation à la préparation et à l'encadrement de séances sportives demandée par les éducateurs spécialisés. Elle est mise en valeur auprès de l'UFOLEP nationale et du CNDS.

Outre les affiliations des centres ainsi que les ufopass, les retombées de ce projet dépassent la cible visée au départ. En effet, le personnel des établissements, intéressé par la pratique des activités physiques sur le lieu de travail envisage d'affilier son association auprès de l'UFOLEP.

La difficulté principale est qu'il n'est pas possible de valoriser les ufopass car les établissements ont une clause de confidentialité avec leurs résidents.

En perspective, l'idée est de proposer le projet vers des structures plus éloignées de Brest qui sont intéressées et souhaitent y participer.



Depuis 3 ans maintenant l'UFOLEP a fait des « seniors » une de ses priorités politiques.

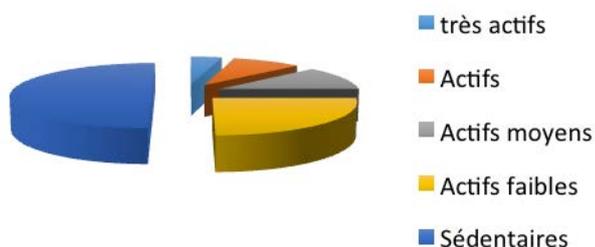
En effet, vieillir en bonne santé est un enjeu important de santé publique et la France, comme les autres pays européens, connaît une profonde transformation de sa population avec un accroissement du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus.

Selon l'enquête démographique 2013 de l'INSEE, au 1er janvier 2014, les personnes de 65 ans et plus représentent 18% de la population avec une projection 2050 à 26,2% de la population.

Ce qui est par contre plus inquiétant est que, plus on avance en âge, plus l'activité diminue voire même disparaît. Et lorsqu'on parle d'activités, on fait évidemment référence à l'activité physique, mentale et sociale.

Quelques chiffres inquiétants :

- 50% des seniors sont sédentaires contre 34% des 18-64 ans (voir tableau ci-dessous)



- Les chutes des personnes âgées, révélatrices d'une mauvaise santé, 1ère cause de mortalité des plus de 65 ans, représentent 12 000 décès par an et 10% des admissions en service d'urgence médicale.

- 5 millions de personnes en France sont isolées, c'est à dire répondent à au moins un des cinq critères dont 27% sont des personnes âgées, soit 1 million de plus qu'en 2010.

- 78% des personnes ont peur de la dépendance et 48% ont peur d'avoir à s'occuper d'un proche, ce qui explique que le nombre de personnes âgées admises en institutions augmente régulièrement et ce, pour la majorité des cas à la demande de la famille.

- L'influence des pathologies sur l'activité au quotidien des seniors semble accentuée puisque l'on note un écart plus grand entre le nombre de pas effectués par jour chez les sujets sains et par ceux souffrant d'une ou plusieurs pathologies.

Devant toutes ces données, il n'est pas difficile d'imaginer l'impact et les bienfaits d'une pratique régulière de l'activité physique, unanimement reconnus et scientifiquement démontrés.

C'est la raison pour laquelle le projet senior de l'UFOLEP a des objectifs de réussite sociale, d'ouverture vers l'Europe, de solidarité, de partenariat et de formation.

A. Le comité de pilotage et des référents départementaux

Une dynamique de pratique-réseau et une démarche proactive

Le comité de pilotage et les référents départementaux se sont réunis à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de finaliser et formaliser le projet senior.

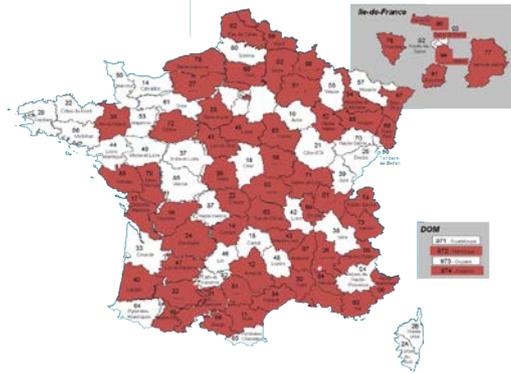
Parfois délocalisés dans le Rhône, en Savoie ou dans l'Eure et Loir, les comités départementaux ont tout mis en œuvre pour nous offrir des conditions optimales de travail.

Un important travail a été réalisé notamment :

- la formalisation du projet,
- un dossier de présentation du projet,
- des fiches pédagogiques,
- des fiches techniques (méthodologie de projet, argumentaires...),
- un référentiel d'évaluation (logiciel disponible en 2015),
- la création d'un logo spécifique et d'un roll up.



Répartition des référents «seniors» par département



B. Les projets européens : projets sur deux ans

L'UFOLEP s'est engagée depuis 2 ans dans une ouverture européenne en intégrant des projets en direction des seniors.

- le projet GRUNDTVIG

Réelle expérience d'apprentissage, la création d'une société citoyenne active à tous les âges nécessite une stratégie pour permettre aux seniors de participer à la vie sociale.



société citoyenne active à tous les âges nécessite une stratégie pour permettre aux seniors de participer à

Le projet GRUNDTVIG s'est achevé en 2014 par la venue en France des volontaires italiens, reçus pour certains dans la région Centre et pour les autres dans la région Rhône-Alpes. Plusieurs activités, sorties à la fois culturelles, sportives ont été proposées avec une rencontre commune des participants italiens et ufolépiens autour d'un événement « chasse et nature ».

- le projet MOVE QUALITY



L'objectif est de développer et délivrer une marque européenne de qualité pour un projet la promotion des activités physiques en direction

de publics sédentaires.

Afin d'identifier les organisations susceptibles de répondre, plusieurs étapes :

- appel à candidatures,
- sélection des organisations après étude des dossiers,
- groupe de travail avec les organisations sélectionnées,
- choix des priorités et plan d'actions,
- visites par l'ISCA des organisations,
- présentation des travaux de l'organisation,
- évaluation,

- attribution du certificat de Marque de Qualité. 82 dossiers ont été déposés et 23 sélectionnés dont celui de l'UFOLEP.

Le projet Move Quality valorise un concept, une stratégie de développement d'une organisation.

A partir d'une analyse précise du projet UFOLEP, une priorité a été choisie :

le développement de partenariats tant en interne qu'en externe.

L'évaluation finale du projet portera sur cette thématique, la méthodologie, la stratégie mise en place sur une période de 12 mois et les résultats.

- le projet MOVE TRANSFER

Projet basé sur l'innovation et le transfert de bonnes pratiques, la création d'un programme d'activités attractives pour des publics éloignés de la pratique.



L'appel à candidatures ne pouvait concerner que 20 organisations.

7 ont été retenues dont l'UFOLEP qui présentait le projet ASALEE pour des personnes atteintes de diabète de type 2.

La validation du projet permettra d'obtenir une aide financière à l'issue de l'année 2015.

La réussite de la phase expérimentale permettra aux comités départementaux de s'engager dans le projet s'ils le souhaitent.

C. Le salon des seniors

Pour la 1ère fois l'UFOLEP était présente pendant les 4 jours du salon des seniors qui s'est déroulé à la porte de Versailles du 3 au 6 avril 2014.

Rendez-vous important pour les seniors puisque le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter tous les ans.

G. Organisation de séjours

L'UFOLEP a décidé d'élargir l'offre en direction des seniors en proposant des séjours à thème.

La Savoie et la Haute Savoie se sont très vite positionnées pour organiser deux séjours d'une semaine.

L'un à Arêches-Beaufort en partenariat avec le secteur vacances de la Ligue de l'enseignement 73 où seront proposées des activités culturelles et sportives, autour du patrimoine local.

L'autre dans le bassin d'Arcachon où activités physiques et nutrition seront à la une de ce séjour.



Baptiste KUSMIERECK auprès de personnes âgées dans un EHPAD

Zoom sur les formations des intervenants «seniors»

1. Céline CANDEMER ADD du comité UFOLEP 62

« Concernant la formation sur le vieillissement pathologique, cela m'a permis de me donner envie d'intervenir en Ehpad, non pas pour faire pratiquer une activité physique mais bien pour prendre en compte les personnes, leur problématique et pouvoir, même sur une heure leur donner un peu de plaisir et leur permettre d'améliorer un peu leur qualité de vie (utilisation de moins de médicaments par exemple).

J'ai trouvé très intéressant d'avoir un rappel sur les pathologies possibles du vieillissement mais aussi sur comment agir, et comment s'adresser aux personnes notamment celles atteintes d'alzheimer.

J'ai pu tester la formation dans un foyer logement, et cela a beaucoup plu aux personnes »

2. Baptiste KUSMIERECK ADD du comité UFOLEP 59

« La formation, m'a surtout permis de matérialiser concrètement une séance adaptée pour ce public. Lors de mon BPJEPS, on avait fait le tour des caractéristiques, mais rien de très concret en termes d'animation. Lors de mes stages, je n'avais rien vu de très élaboré ; les séances étaient plutôt simples, courtes et toujours assises... . Là, il s'agit de quelque chose de vraiment enrichissant.

Cette formation m'a donné confiance en moi, car je sais que vais pouvoir taper aux portes des EHPAD avec un vrai projet. Avant ce n'était pas évident de vendre l'UFOLEP avec ma faible expérience ; je pense même que personne ne m'aurait pris au sérieux.

On va dire que cette formation pour moi est complémentaire de celle que j'ai vécue lors de mes études, en étant plus pratique. J'ai même envie de dire que c'est plus complet en une semaine que lors des deux mois de stage lors de mon BPJEPS ».

*Zoom sur le comité départemental
UFOLEP de la Drôme*

*Un projet en direction des EHPADs : témoignage de Vincent DUFOSSEY Délégué départemental
UFOLEP de la Drôme*

« L'idée du projet est venue de l'observation du nombre croissant de personnes de 65 à 75 ans cherchant à s'inscrire dans des cours d'Activité Physique d'Entretien, de randonnée pédestre... Mais une fois en EHPAD, ils n'ont plus la possibilité de participer à ce type d'activité. Nous avons donc décidé de créer des activités adaptées, à leur demande dans un premier temps, puis à leur besoin dans un second temps, grâce à une co-construction avec l'équipe de la structure afin de finaliser une évaluation en fin d'intervention.

Le public sénior cherche en général des moments d'activité en groupe, des moments ludiques et attractifs. Leurs besoins sont l'amélioration de leur équilibre, de leurs sens (vue, ouïe, toucher...), l'amélioration de leur capacité cardio-pulmonaire, le travail de souplesse et de capacité musculaire grâce à des exercices de stretching et gym douce. Améliorer leurs fonctions mnésiques grâce à des jeux de couleurs, d'objets et de mouvements, constitue également un de leurs objectifs.

Les premiers temps, les structures contactées ont refusé les demandes de rendez-vous car le kinésithérapeute présent dans la structure proposait déjà des activités de Gym Douce. De fait, notre action n'était pas perçue comme une activité de gymnastique adaptée. En mars 2012, la structure Benjamin Delessert de Valence accepte une rencontre et se montre très ouverte à notre proposition « un complément au travail de l'animatrice et du kinésithérapeute ». Notre partenariat avec Benjamin Delessert nous permet d'intervenir dans trois autres structures : L'Eden, Louise Michel et Lamartine à Valence et Portes les Valence.

Suite à cette première expérience, notre animatrice

a pu perfectionner ses contenus et augmenter l'offre pour plus de variété. Nous avons contacté ou recontacté des structures d'accueil. De nouvelles rencontres ont eu lieu et nous avons pu ainsi intervenir à La Maison de Fanny (la Saisonneraie, Bourg-les-Valence), qui souhaitait une intervention plus axée sur la mémoire et l'entretien musculaire dans sa section UPG (Alzheimer et autre démences) et des activités variées pour la section EHPAD.

Suite à ces différentes rencontres, interventions et rendez-vous, de nouvelles structures ont souhaité mettre en place nos actions. Les retours positifs de la part des résidents, du personnel soignant et administratif nous ont permis de développer notre projet.

En avril 2014, nous avons contacté l'Agence Régionale de Santé pour leur présenter notre action. Au même moment, elle cherchait à expérimenter les activités APE en EHPAD sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche et était à la recherche d'intervenants et de structures. Après une rencontre, nous avons intégré cette expérimentation et avons proposé notre action à une dizaine d'établissements pour intervenir finalement dans quatre supplémentaires.

En parallèle, nous avons proposé aux personnels soignants d'intégrer une formation CQP ALS option AGEES afin qu'ils aient les bases de l'animation sportive. Ces interventions nous ont permis d'enrichir notre offre d'activité mais également de pouvoir proposer à nos animateurs des contrats à temps plein car les créneaux d'activités complètent les temps d'animation en association.

Les intervenants

• **Aude MAUSSION**

BPJEPS Activités Physiques pour Tous
DU Activités Physiques Adaptées

A lancé le projet EHPAD.



• **Caroline DUCHAMP**

BPJEPS Activités Physiques pour Tous
DU Activités Physiques Adaptées



Le sport santé à l'UFOLEP

Tout le monde est unanime aujourd'hui pour dire que l'activité physique est un moyen essentiel d'améliorer la santé.

Cependant, elle ne fait pas partie de la vie quotidienne d'un grand nombre de personnes, ce qui nuit beaucoup au bien-être et le manque d'activité devient, selon l'OMS, la cause de 600 000 décès en Europe. La vie quotidienne offre moins de possibilités d'activités physiques que précédemment et les modes de vie sédentaires qui en résultent ont de graves conséquences pour la santé publique.

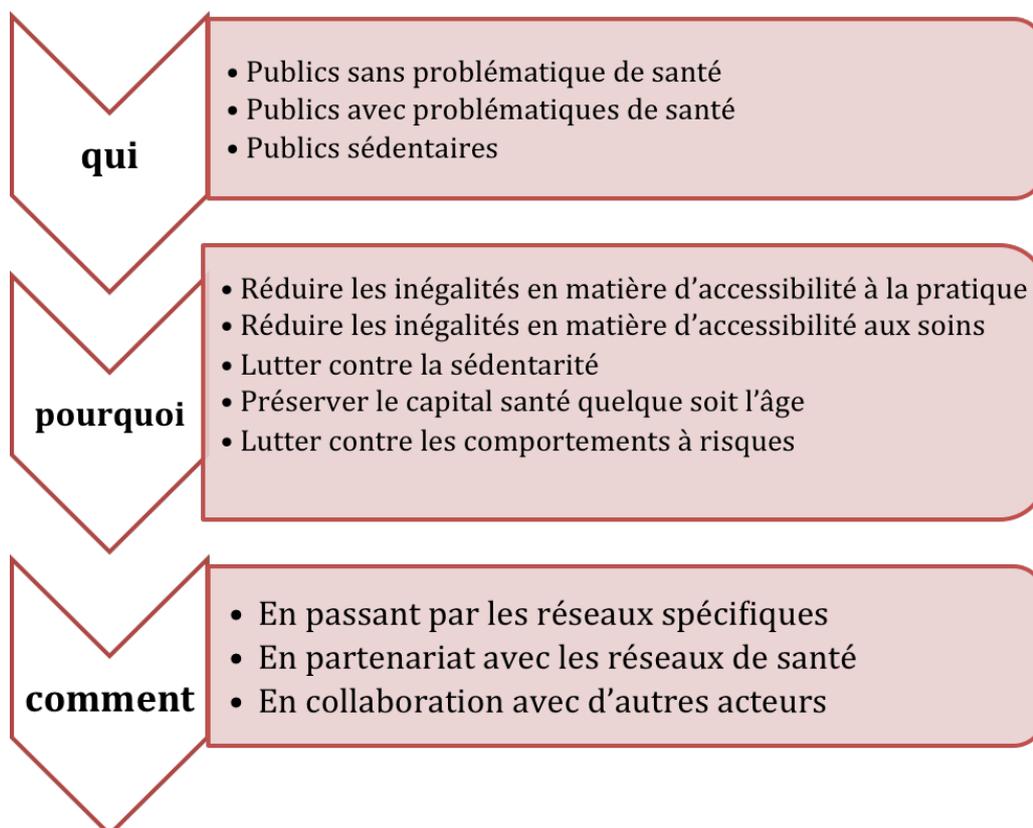
Une action contre cet important facteur de risque réduirait l'incidence des maladies cardiovasculaires, du diabète, de l'hypertension, de certains cancers, de maladies musculosquelettiques et des troubles mentaux.

C'est pourquoi il convient de s'attaquer à trois types de déterminants du manque d'activité physique :

- les facteurs individuels,
 - le cadre de vie local ou lieu de vie,
 - le cadre de vie général (situation socioéconomique, culturelle...).
- La commission nationale santé de l'UFOLEP a entamé un travail de réflexion pour élaborer un projet de développement dans lequel plusieurs grands axes ont été définis :
- repérage des publics,
 - sensibilisation,
 - prévention,
 - formation,
 - accompagnement.



L'objectif est d'élaborer un protocole d'activités permettant de favoriser des comportements sains et de placer l'UFOLEP au sein d'un dispositif santé.



*Zoom sur le comité départemental
UFOLEP des Côtes d'Armor*

Bilan Sport Santé et Activités Physiques Adaptées

L'activité physique adaptée en Côtes d'Armor a vu le jour en janvier 2011 avec la mise en place d'ateliers en direction des personnes ayant fait un AVC. Ce type d'action a pu naître suite à un partenariat entre l'Hôpital Yves Lefoll de Saint Briec, l'Association France AVC 22 et l'UFOLEP 22.

De nouvelles activités se sont développées sur le secteur de Saint Briec Agglomération et leur pérennité est aujourd'hui assurée grâce au soutien financier de partenaire comme l'ARS et le Conseil Général. Les actions mises en œuvre sont en direction de publics divers et variés : personnes souffrant d'obésité en attente de chirurgie ou sortant de chirurgie, personnes en situation de handicap mental et ou physique, personnes en réinsertion professionnelle, personnes âgées et les enfants et familles des quartiers sensibles.

Les activités ont lieu de la manière suivante :

- Maison d'Accueil Spécialisée : 62 personnes à raison de 4 h / semaine
- AVC Plérin, Guingamp, Lannion, Lamballe et Dinan : 36 personnes à raison de 1h / semaine par

- site
- EHPAD d'Etables sur Mer : 25 personnes : 1h/ mois
- Centre Ker Dihun : traumatisés crâniens : 34 personnes à raison de 3h / semaine
- Centre Hélio Marin : intervention pendant les vacances scolaires 10 enfants à raison de séances de 2h / 5 jours
- Adaléa Saint Briec Guingamp Lamballe : 35 personnes à raison de 2h30 /semaine par site
- CCAS Ploufragan : enfants et familles en situation précaires : 30 h / vacances scolaires
- Service de bariatrie de l'Hôpital Privé de Saint Briec : 10 personnes 2h / semaine

Toutes ces activités continuent de se développer puisque de nouveaux créneaux sont mis en place chaque année du fait d'une demande des publics de plus en plus grande.

Fonctionnement de l'échelon national

L'équipe de direction nationale

L'équipe a évolué sur la saison 2013-2014. Laure DUBOS, DTN adjointe au pôle vie fédérale, a réintégré le ministère des sports en tant que cheffe de bureau. Son remplacement n'a été effectif qu'à compter du 1er septembre 2014. La parité reste de mise au sein de la direction technique nationale : sur huit membres, elle compte quatre femmes pour quatre hommes.

L'équipe a également été modifiée au cours des derniers mois avec le départ en retraite de deux assistantes : Jocelyne SCOZZARO et Jacqueline VILLAUDIÈRE.

Les réunions statutaires des instances dirigeantes

Le comité directeur et le bureau

Il s'est réuni cinq fois par an en octobre, décembre, février, avril et juin, en alternance avec le bureau qui s'est également réuni cinq fois en janvier, mars, mai, septembre et novembre.

On peut noter l'intervention du cabinet de consultants IMPACT lors du CD de décembre relatif aux premières conclusions concernant la mise en place éventuelle d'une SCIC.

La commission nationale des finances

Elle s'est réunie quatre fois. Un travail conséquent est en cours d'élaboration pour pouvoir analyser les comptes des instances déconcentrées. La mise en place de la comptabilité analytique permet un suivi régulier du budget. Cela permet également d'ajuster ce même budget au mois de septembre et d'engager des projets non programmés initialement.

On peut noter que l'exercice budgétaire 2014 sera excédentaire.

La commission nationale statuts et règlements

Elle s'est réunie quatre fois au cours de la saison. Dans la mesure où il n'y aura pas de modification des statuts pour l'Assemblée Générale 2015, la CNSR a entrepris un travail d'analyse de la conformité des statuts des instances déconcentrées de la fédération et des prescriptions individualisées sont proposées aux comités départementaux et régionaux afin qu'ils se mettent en conformité avec la réglementation en vigueur.

La presque totalité des départements est aujourd'hui en conformité statutaire ; concernant les comités régionaux, un travail plus approfondi sera entrepris mais il n'est pas, pour l'instant, d'actualité.

On peut noter une réorganisation des membres de la CNSR au cours de l'exercice 2013-2014 avec les démissions de Gérard BEAUFORT, Marie-Claire DESTOUCHES et Jean-Pierre DARRIEUX. Le nouveau président est Jean-Claude DAUPHANT et les membres sont Michèle ROIG, Gille CAVE, François DUCHE, Nelly ARADAN, le permanent étant le remplaçant de Laure DUBOS, Nicolas ARMAND.

La commission nationale médicale ne s'est pas réunie en 2014, suite au non remplacement immédiat du permanent chargé du dossier. Une prochaine réunion de la commission est prévue le samedi 07 mars 2015. Par ailleurs, les demandes de surclassements sont en nette augmentation, avec **65** autorisations accordées en 2014.

*Zoom sur les interrégionales des 15/16 et 22/23
novembre 2014*

AGEN : 35 participant(e)s **LIMOGES** : 45 participant(e)s
REIMS : 32 participant(e)s **LAVAL** : 29 participant(e)s **LYON** : 36 participant(e)s

1. Points d'actualités : questionnements relatifs aux assurances

- Quid des licences loisir / entreprise / compétition ? Avenir du post garantie ?
- UFOPASS : Est-ce que l'assurance pourrait être vendue dans le « package » UFOPASS et non dissociée ?
- Quid de l'impact du niveau de risque sur R1/R2 ?

2. Ateliers :

a. Centralisation - décentralisation

Quel niveau d'intervention pour l'accompagnement ? L'intervention issue du niveau national peut être perçue comme un niveau extérieur avec une certaine remise en question mais reste nécessaire au regard des besoins locaux. Une contractualisation avec l'entité à géométrie variable pourrait être envisagée.

Principes de répartition :

L'entité chargée de l'accompagnement propose un diagnostic puis détermine les leviers pour, au final contractualiser.

Saupoudrage ou impact ? Partie fixe pour tous les comités avec une partie variable pour les entités étant force de proposition.

b. Liens avec les AS : quelle relation construire avec nos AS ?

Si l'on se recentre très vite sur l'accompagnement financier, il s'avère que les compétences dites techniques (RH, développement NAP, préparation budgétaire...) peuvent être très utiles dans l'accompagnement associatif. Ces aspects ingénierie, outils...nécessitent d'organiser les compétences au niveau local pour l'efficacité de cet accompagnement. Une tête de réseau peut être amenée à accompagner sur du contenu, des outils, de bonnes pratiques qui

pourraient se matérialiser par l'émergence de mini réseaux

Quel modèle construire ? Exemples sur le secourisme, la région pouvant apporter d'autres ressources au-delà de l'agrément départemental.

Les deux secteurs de la fédération : un accompagnement différencié en fonction des deux secteurs ? Il faudrait partir sur une logique de besoin et d'équité répondant aux besoins locaux.

- Sport éducation = opérateur associations = accompagnement départemental

- Sport société = opérateur comité = accompagnement régional ?

- Le comité régional peut être amené à solliciter les AS pour l'organisation d'AG

- Le comité régional peut être amené à contacter les AS en fonction de leurs activités.

En résumé, il est apparu la nécessité d'un dispositif individualisé, cousu-main, prenant en considération les spécificités du terrain, du tissu associatif, tout en préservant une équité de traitement garantie par la structure fédérale.

Le VRAC

Deux années de fonctionnement, déjà, depuis que le Comité directeur national a fait de l'accompagnement du réseau une des priorités de la mandature.

Deux années bien remplies pour le groupe de travail « vie du réseau et accompagnement des comités (GT VRAC) qui, piloté par la Secrétaire générale, Michèle ROIG, s'est attaché à traduire en actions concrètes la volonté politique affichée.

La première réalité à prendre en compte aujourd'hui est que cette problématique est fortement reconnue au sein du réseau : l'intégralité des comités, même si tous n'ont pas encore directement utilisé les dispositifs proposés, a nettement identifié la « mission VRAC » et les possibilités d'accompagnement qu'elle met à sa disposition. En cela, elle fait aujourd'hui clairement partie du « paysage fédéral » et s'inscrit dans la durée. En cela également, elle permet de revenir aux sources pour une fédération qui, tout comme la Ligue de l'enseignement, sa « maison mère », s'est construite par la base, son tissu associatif.

Le deuxième constat qui s'impose concerne l'état de l'union et l'évolution du contexte. Il est toujours très difficile de faire des comparaisons d'une époque à l'autre, mais force est de constater que, dans certains domaines, les écarts se creusent de plus en plus au sein du réseau, si bien que certains principes fondateurs, tels la solidarité ou encore l'équité, se posent de manière encore plus prégnante. Les difficultés s'accroissent pour tous : contexte économique, évolution de la société, concurrence exacerbée... et tous les comités n'ont pas les mêmes potentialités à résister, voire se développer.

C'est pourquoi la question de l'accompagnement nous interroge collectivement à tous les échelons de la fédération !

A- Les quatre dispositifs d'accompagnement

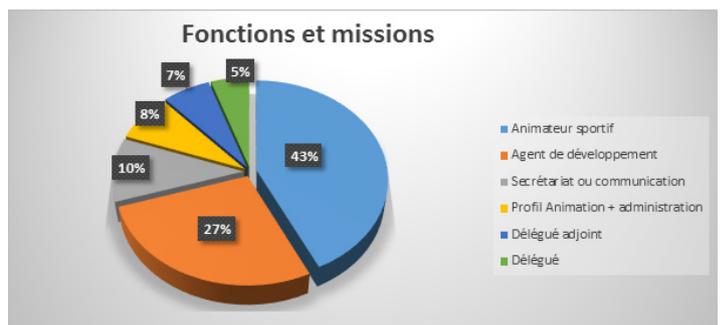
Tous reconduits, ce qui semblerait traduire une cohérence globale au regard des objectifs généraux poursuivis, ils ont évolué tous les quatre, mais de manière différenciée en fonction de leur état d'avancement et de l'évolution du contexte.

Remarque : il est important de rappeler que la mission VRAC ne constitue qu'une plus-value pour les autres dispositifs d'accompagnement, plus verticaux, déjà existants qu'elle vient compléter ou bonifier.

A.1. Aide à la création d'emploi

La première année de ce dispositif fédéral avait permis 41 créations d'emploi, l'accompagnement proposé se traduisant par une aide financière de 3 800 € dès réception du dossier de recrutement complet, et un soutien en termes de tutorat et de formation pour la personne recrutée. Initialement fléchée « emploi d'avenir », la procédure avait été étendue à toute création d'emploi par un comité, qu'il soit départemental ou régional.

En 2013-2014, ce sont **34** nouvelles créations qui ont été validées et aidées, entraînant exactement le même type d'accompagnement que l'année précédente. Le réseau des comités s'est donc enrichi de **75** emplois nouveaux en deux ans. Lorsqu'on sait que l'UFOLEP compte aujourd'hui environ **380** ETP (équivalent temps plein) au sein de ses comités (données fournies par les tableaux de bord), il est évident que cet apport s'avère quantitativement très important, près de **20%**. Du point de vue qualitatif, il est plus difficile de se prononcer sur les effets que pourront générer ces emplois nouveaux. Sont-ils toujours effectifs ? Seront-ils pérennisés ? C'est dans la durée que les réponses à ces questions permettront d'évaluer le dispositif de manière plus précise.



A.2. Dispositif expérimental d'accompagnement (D&A)

Les 6 comités participant à ce dispositif, à savoir Eure-et-Loir, Ile-et-Vilaine, Isère, Bourgogne, Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées ont terminé leur première année de travail commun et ont entamé leur deuxième. Le premier bilan, réalisé en juin 2014, a révélé à la fois des satisfactions et des frustrations.

Il faut rappeler que l'objectif de ce dispositif est de

démontrer que des comités sont en capacité de mutualiser des ressources, des expériences, des réflexions susceptibles d'être mises à la disposition de l'ensemble du réseau.

C'est ce qu'ils ont accompli collectivement lors de leur première année en diffusant fin juin 2014 l'ensemble de leurs réflexions sur 4 thèmes qu'ils avaient eux-mêmes choisis :

- o « Organigramme et organisation fonctionnelle du Comité »
- o « Méthode d'élaboration des PDD-PRD ».

Ces deux thèmes, communs aux 6 comités, ont été traités de septembre 2013 à janvier 2014.

- o « Du projet départemental de développement à l'association »,
- o « Le positionnement de l'échelon régional ».

Ces deux autres thèmes, pour lesquels le travail s'est effectué séparément par les comités départementaux d'un côté, les comités régionaux de l'autre, ont été traités de janvier à juin 2014.

En dehors de ce travail partagé, les comités du dispositif avaient accepté, par convention, de s'engager à respecter un certain nombre de contraintes faisant d'eux des « comités modèles ». Dans ce domaine, ils ont été irréprochables et ont ainsi démontré que l'aspect contractuel, lorsqu'il repose sur des engagements réciproques équilibrés (l'échelon national s'étant lui-aussi engagé en retour), peut constituer un outil intéressant.

Dans le registre « frustrations », il faut indiquer que les responsables des comités concernés ont vécu une longue période de doute à la fois sur la pertinence du dispositif et son caractère novateur ainsi que, et surtout, sur les modalités de travail commun.

Livrés à eux-mêmes et ayant nécessité à s'auto-organiser, ils ont vécu quelques moments de « silence radio » et de « psychose de la page blanche ». Par ailleurs, une longue période s'est avérée nécessaire pour qu'ils puissent « mieux se connaître » avant de « mieux échanger ».

Leur humilité et leur modestie devant les résultats de leurs travaux sont par ailleurs significatifs d'un état d'esprit dominant au sein du réseau : des choses remarquables sont réalisées sans véritable prise de conscience de leur richesse d'une part, de l'intérêt qu'elles peuvent susciter pour les autres comités d'autre part.

A.3. Suivi longitudinal des comités

Il s'agit là sans doute du dispositif le plus important pour l'avenir de la mission. En effet, il doit constituer un outil d'évaluation, d'analyse, de pilotage politique et technique essentiel, tant au niveau des comités que de la fédération, tant au niveau des élus que des professionnels. Inutile de revenir sur ses objectifs et sur les perspectives qu'il est susceptible de générer : le réseau a répondu favorablement et en masse (121 comités sur 122) à la demande nationale malgré les imperfections d'un formulaire qui présentait de grosses lacunes et imperfections. Cette adhésion démontre que chacun a parfaitement évalué l'intérêt du dispositif dans la durée. Elle constitue un gage de réussite pour l'avenir.

Zoom sur le tableau de bord des comités

Les potentialités de l'outil :

- un questionnaire et une plateforme en ligne pour :
- un suivi objectif, qualitatif et quantitatif du réseau.
- un outil sur du long terme,
- la possibilité de consulter et comparer n'importe quelle structure.

Quelques premières données significatives :

Ressources humaines :

- 182 Équivalent Temps Plein dans les Comités Départementaux, soit +18 ETP en 1 an
- 20 ETP dans les Comités Régionaux.

Vie Statutaire :

- 2 642 personnes présentes sur les Assemblées générales départementales représentant 24,5 % des associations.
- 12 départements déclarent n'avoir personne sur leur AG ?

Commissions Disciplinaires (obligatoires) :

- 56% des commissions disciplinaires 1er instance validées par les comités directeurs
- 12% déclarées à l'UFOLEP Nationale.

Zoom sur les emplois créés

En préalable, il est nécessaire de noter que, si 75 créations d'emploi ont été accompagnées depuis fin 2012, le nombre total de créations est sensiblement supérieur puisque, d'une part il est possible que des emplois aient été créés sans que soit demandé l'accompagnement fédéral, d'autre part certains comités ayant créé plus de deux emplois n'ont été aidés que pour deux dossiers au maximum.

Quelques chiffres et données statistiques :

66 emplois départementaux, soit 88 %.

66 % des comités départementaux ont créé un emploi.

9 emplois régionaux, soit 12 %.

41% des comités régionaux ont créé un emploi.

50 emplois d'avenir, soit 67%.

25 autres emplois, soit 33%.

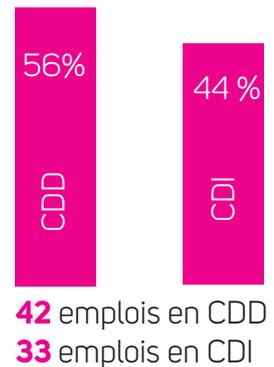
65 emplois portés par l'UFOLEP, soit 87%.

10 emplois portés par la Ligue de l'enseignement, soit 13%.

46 emplois sous la convention collective nationale du sport, soit 61%.

28 emplois sous la convention collective nationale de l'animation, soit 37%.

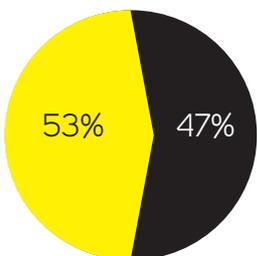
1 emploi sous la convention collective nationale du tourisme social, soit 2%.



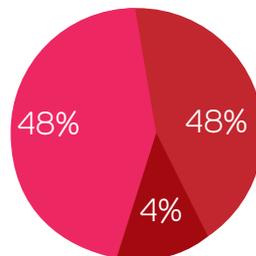
Salaire brut moyen : **1 546,55 €**

Maximum : **2 880,02 €**

Minimum : **1 355,84 €**



- **40** créations ont bénéficié d'autres financements
- **35** créations n'ont bénéficié d'aucun autre financement



- **36** emplois avec pour OPCA AGEFOS PME,
- **36** emplois avec UNIFORMATION,
- **3** emplois avec un autre OPCA.

A.4. Accompagnement des comités

Dispositif le plus ancien, qui a pour objectif prioritaire d'apporter une aide, le plus souvent ponctuelle, aux comités départementaux ou régionaux qui sollicitent l'échelon national lorsqu'ils rencontrent une situation particulière, la plupart du temps difficile, quels qu'en soient l'origine, le secteur, la thématique, les parties prenantes. Il constitue l'outil utilisé lorsque les dispositifs verticaux ne peuvent pas répondre aux besoins exprimés, et ce à tout moment de l'année.

En 2012 - 2013, 26 comités avaient ainsi sollicité officiellement une aide nationale. En 2013 - 2014, ce sont 31 comités qui ont accompli cette démarche sur 4 thématiques essentielles :

- aide à la structuration,
- relation Ligue - UFOLEP,
- PDD - PRD,
- appels à projet.

Deux hypothèses peuvent expliquer cette augmentation quantitative du nombre de sollicitations :

- la progressive mais sensible dégradation des situations de certains comités en raison de contraintes externes soit supérieures, soit supplémentaires ?
- l'éventuelle meilleure efficacité de l'accompagnement, phénomène qui inciterait à plus de confiance vis-à-vis de l'échelon national et de ses capacités d'intervention ?

Il est probable que ces deux facteurs interviennent simultanément, ce qui doit conduire à mieux anticiper les difficultés futures d'une part (voir suivi longitudinal), à mieux formaliser les procédures d'intervention d'autre part.

Exemple le plus pertinent pour illustrer cette double nécessité : la relation Ligue - UFOLEP qui va mériter, en raison de l'évolution des contextes locaux, une attention toute particulière, essentiellement à travers les conventions bipartites qui régissent les relations entre les deux structures au plan départemental et régional.

Procédures d'alerte et d'interpellation :

Votées lors de l'assemblée générale du Grau-du-Roi, ces deux procédures n'avaient été utilisées ni l'une, ni l'autre dans le cadre de l'accompagnement des comités. C'est maintenant chose faite, même si on peut le regretter sur le fond, puisque cela signifie que certains comités ont rencontré des difficultés telles que l'échelon national, et plus particulièrement son comité directeur, a décidé d'intervenir de manière plus directive.

En réalité, seule la procédure d'alerte a été déclenchée, mais cela pour 4 comités en 2013 - 2014 : le Gard, la Moselle, les Hautes-Pyrénées et Paris. Quatre procédures d'alerte pour quatre situations spécifiques ayant des causes différentes. Un accompagnement particulier a été mis en place pour tenter de « redresser la barre » dans un premier temps, permettre au comité de retrouver son autonomie dans un second temps.

B. Réflexion sur d'autres modalités d'accompagnement des comités

Le GT VRAC, s'il a pour mission prioritaire d'organiser fonctionnellement la relation avec les structures déconcentrées de la fédération, possède également un rôle prospectif. Les différentes réflexions qu'il a mené dans ce domaine depuis deux ans l'ont conduit à plusieurs reprises à dénoncer un certain nombre de « dysfonctionnements » et à mettre en lumière les limites des dispositifs actuels. Le comité directeur national, que le GT VRAC a interpellé à ce sujet, a mené sa propre réflexion au regard de l'état des lieux qu'il lui a fourni et a pris la décision d'inscrire cette problématique à l'ordre du jour des réunions interrégionales de novembre 2014.

C. Perspectives

La première à évoquer concerne l'approfondissement des réflexions menées lors des réunions interrégionales avec deux volets : d'une part les modalités de mise en œuvre des principes de **globalisation, individualisation, contractualisation** dans la relation « comités - échelon national » ; d'autre part les leviers de développement de la vie associative au filtre de la relation « association - comité départemental ». Ces deux réflexions seront à coup sûr au cœur des problématiques abordées lors du Congrès d'Orléans, et plus particulièrement du stage des dirigeants 2015.

Dans le cadre de l'aide à la création d'emploi, la pérennisation d'un dispositif né il y a deux ans de la convergence entre l'apparition des emplois d'avenir et un résultat budgétaire favorable, semble se profiler tant le levier emploi - professionnalisation se révèle porteur de développement, au moins pour certains de nos comités. Reste, si cette **pérennisation** devient effective à repenser le dispositif dans sa globalité et à proposer des modalités de mise en œuvre plus pertinentes encore. À noter que, dans cette possible

refonte, la nouvelle convention d'objectifs signée avec le ministère de la ville, et plus particulièrement son volet « emploi » devrait accroître les possibilités d'accompagnement.

Le dispositif expérimental d'accompagnement (DEA) ne devrait pas connaître de modifications significatives... avant la fin de la mandature. Il avait été envisagé de l'ouvrir à 6 nouveaux comités chaque année. Cette éventualité n'a pas été retenue, l'argument prédominant consistant à penser qu'il était plus pertinent d'attendre le bilan définitif des 6 premiers comités engagés avant de décider des suites à donner.

Pour le suivi longitudinal, 2015 devrait être l'année de l'installation définitive du dispositif dans l'outillage des comités... et de la fédération. Avec trois tableaux de bord successifs (N-1, N, N+1) et le toilettage prévu des indicateurs permettant de s'appuyer sur des données fiables à 100 %, l'outil deviendra définitivement opérationnel pour l'ensemble des comités départementaux et régionaux qui devraient pouvoir l'utiliser avec de plus en plus de facilité dans toutes ses potentialités. Par ailleurs, l'amélioration de la liaison avec les données de la plateforme Innovance permettra une meilleure analyse des indicateurs financiers.

Afin de le rendre encore plus performant et de poursuivre l'objectif de privilégier, autant que faire se peut, les interventions en **mode préventif**, le GT VRAC déterminera, comme initialement prévu, les seuils d'alerte sur l'ensemble des indicateurs (65) et l'ensemble des domaines (10), ce qui facilitera le pilotage politique et technique des responsables de comité.

Enfin, il est important de noter l'arrivée au sein de la direction technique nationale d'un nouveau chef de mission, Benoit BEAUR, précédemment ARD de la région Centre, qui assume, depuis octobre 2014, la responsabilité de la mission VRAC. Sa parfaite connaissance de la fédération et de son réseau, ses compétences, sa jeunesse et son approche dynamique et innovante devraient constituer des apports non négligeables pour l'avenir.

D. Conclusion

L'UFOLEP n'est pas une fédération sportive comme les autres. Elle a su, tout au long de son histoire, mettre en adéquation ses actions avec les valeurs qu'elle défendait.

Elle se démarque encore une fois en intensifiant et

améliorant la relation à ses comités à un moment où beaucoup d'autres se positionnent de plus en plus dans le contrôle et la sanction. Les leviers qu'elle privilégie aujourd'hui sont la solidarité, la mutualisation, l'accompagnement, le partage des responsabilités, l'équité, la démocratie, la transparence.

Elle n'a pas choisi la facilité... mais a-t-elle vraiment le choix ?

L'UFOLEP à l'international

En 2014, la commission nationale Vie Internationale a continué à travailler selon les axes prioritaires déclinés dans sa lettre de mission de la mandature 2012-2016, à savoir « Sport pour tous », « Santé », « Jeunesse-Insertion », « Développement durable ». Sur chacun de ces points, diverses actions ont été menées.

A. Sport pour tous

Cet axe vise le renforcement de notre positionnement dans le champ « Sport pour tous » en Europe et à l'international. Plusieurs actions et temps forts ont été significatifs :

- notre participation au projet « Active Network » en partenariat avec la commune de Mouy. Ce projet qui réunit une quinzaine de partenaires européens a permis de mettre en perspective la vision du sport en France, la place du sport pour tous, le rôle des collectivités ainsi que celui des organisations sportives. Une chercheuse polonaise, stagiaire à l'UFOLEP nationale, a profité de ce projet pour étudier la structuration des campagnes de promotion du sport santé par les collectivités en France. Une réunion a d'ailleurs été organisée à Mouy autour de cette thématique.



- notre collaboration, en tant que représentant de l'ISCA, aux travaux du comité de pilotage du réseau ENOS (European Network of Outdoor Sports) sur les sports de nature en Europe. Un réseau encore jeune mais qui se structure et se développe de manière intéressante.



- Notre engagement renforcé dans la MOVE Week (et la future semaine européenne du sport). Cette année, la MOVE Week, toujours financée par la commission européenne, a réuni près de 26 000 personnes pour 146 événements. Un tiers de ces

événements ont été organisés par l'UFOLEP. Pour l'édition 2014, à noter la mise en ligne d'un site internet unique pour toute l'Europe mais entièrement traduit dans les multiples langues des pays participants. Pour plus d'informations, consultez la page France : <http://moveweek.eu/fr>



- notre engagement dans le nouveau dispositif européen ERASMUS+ à travers le dépôt d'un projet de recherche-action autour de l'Université Européenne du Sport. Ce projet a réuni 15 organisations issues de 9 pays différents. S'il n'a pas été retenu par la commission européenne pour 2014, les partenaires ont cependant réaffirmé leur intérêt pour le projet qui sera à nouveau déposé en 2015 et la première édition de l'Université Européenne du Sport se tiendra les 8, 9 et 10 juillet 2015 à Strasbourg.

B. Santé

Thématique particulièrement développée dans le cadre du dossier « Seniors », la santé constitue un axe partagé avec de nombreux partenaires européens. Trois actions principales ont ainsi été menées dans la continuité de 2013 et en conformité avec les priorités des projets Seniors et Santé de l'UFOLEP Nationale :

- Poursuite et finalisation du projet SALPA (Seniors in Active Learning through Physical Activity) : ce projet financé par le projet Grundtvig avait permis, en 2013, d'envoyer 4 bénévoles UFOLEP découvrir les actions et le fonctionnement de notre partenaire italien UISP. En 2014, il a permis de recevoir à notre tour 4 bénévoles d'UISP et de leur faire découvrir nos actions et notre fonctionnement. Cet échange s'est déroulé au moment de notre Assemblée Générale, ce qui a permis à un représentant officiel de UISP de faire une présentation de sa fédération et de ses actions.
- Lancement du réseau Moving Age, dans la continuité du projet Active Age auquel l'UFOLEP avait participé. En effet, suite à Active Age, l'ensemble des

partenaires a émis le besoin d'un réseau européen sur la thématique « sport seniors » afin de mieux échanger sur les stratégies mises en place par chacun et surtout sur leur efficacité.

- Réponse à l'appel à projets de l'ISCA MOVE Quality qui vise à accompagner des projets portant sur l'accessibilité à la pratique sportive. Les projets les mieux structurés et les plus efficaces sont retenus et reçoivent le label européen « MOVE Quality ». Deux projets UFOLEP ont été déposés et le projet seniors a été retenu.

- Réponse à l'appel à projets de l'ISCA MOVE Transfer qui vise à accompagner et aider financièrement la démultiplication de projets portant sur la question de l'accessibilité à la pratique sportive. Un projet de l'UFOLEP a également été retenu, il s'agit d'un projet porté par le groupe seniors en partenariat avec Asalée.

C. *Jeunesse - Insertion*

A l'échelle européenne, en 2014, l'UFOLEP a participé à plusieurs projets européens à destination de la jeunesse (moins de 30 ans), parmi lesquels :

- Yes We Run 2nd step : programme de formation au management de projets européens construits en trois temps. Le premier temps de cette formation s'était déroulé en 2013 au Danemark en présence de 4 participants français. Pour 2014, c'est l'UFOLEP qui, à la demande des participants français de l'étape 1, a porté le projet et a obtenu pour ce faire un financement de l'Agence Française Jeunesse en Action/ERASMUS+ Jeunesse-Sport. Le projet s'est déroulé du 7 au 15 juin 2014 en présence de deux nouveaux participants français dont un emploi d'avenir. Ce programme, ainsi que les formations jeunesse des années précédentes, a permis la constitution d'un réseau important d'organisations jeunesse travaillant dans le champ du sport. Elles cherchent aujourd'hui à se constituer en un réseau « ETS Move&Learn ».

- European Street Cup : porté par notre partenaire danois, la DGI, ce projet visait à permettre à des jeunes dont les opportunités de découvrir d'autres pays européens sont réduites, de participer à un échange sportif où ils pourraient se confronter à d'autres cultures. En 2014, une équipe de l'UFOLEP Eure-et-Loir a pu participer à cet échange. Les visions très différentes de l'UFOLEP et de la DGI sur les objectifs de ce projet nous ont poussés à ne pas reconduire

l'expérience. Nous nous sommes donc associés avec d'autres partenaires, dont la démarche est plus proche de la nôtre, pour essayer de monter un nouveau projet autour du football de rue, le « Fair Play Soccer Tour ». Une réunion à laquelle a participé l'UFOLEP Essonne s'est donc tenue à Berlin du 14 au 17 octobre 2014. Elle a permis de préparer l'« European Street Soccer Championship » 2015 qui sera financièrement essentiellement porté par la Sportjugend de Berlin. L'UFOLEP est invitée à y participer.

- Les actions franco-allemandes, financées par l'OFAJ (Office Franco-Allemande de la Jeunesse) : plusieurs actions franco-allemandes se sont tenues cette année avec par exemple l'organisation d'un stage tandem par l'UFOLEP Indre et l'accueil de trois volontaires franco-allemands.

Parallèlement à ce travail, la CNVI a continué à participer et à représenter l'UFOLEP dans diverses rencontres européennes et internationales, dont le congrès 2014 de l'ISCA en Italie et à accompagner les associations dans leurs démarches vers l'international (présentation du programme ERASMUS+, etc.). La CNVI, de par sa vocation transversale, travaille sur de multiples projets qui viennent soutenir et alimenter d'autres secteurs de l'UFOLEP tout en renforçant la place de l'UFOLEP au sein des réseaux européens (partenariats, stratégie politique).

Zoom sur
ERASMUS + échange de jeunes

Depuis 2009, le comité départemental UFOLEP Manche s'est investi dans une démarche développement durable en créant des outils et se positionnant comme centre de ressources auprès de ses associations affiliées.

Dans un souci de transversalité, le comité essaye de travailler avec les autres secteurs de la Ligue de l'enseignement pour tenter d'étendre la démarche.

C'est dans cet état d'esprit qu'un projet d'échange européen de jeunes s'est monté entre la Ligue de l'enseignement 50 et l'UFOLEP 50.

Le projet a vu le jour en septembre 2014, sur un des centres de la fédération de la Manche, à Gouville-sur-mer, autour de la thématique « sport et développement durable ».

4 pays ont participé à l'échange : l'Italie, la Roumanie, la Turquie et la France.

Plusieurs objectifs à cet échange :

- échanger avec de jeunes européens sur la démarche développement durable du comité départemental par le prisme de 3 thématiques : sport et handicap, sport-santé, sport en environnement,
- mutualiser des pratiques, des expériences,
- découvrir et/ou pratiquer des activités sportives facilement accessibles au plus grand nombre et notamment à des personnes en situation de handicap (mental ... plus spécifiquement),
- vivre de l'intérieur, soit en tant que bénévole, soit en tant que participant, une manifestation sportive départementale (Raid des contrebandiers) qui tente d'intégrer les 3 thématiques dans son organisation,
- permettre aux jeunes, au travers d'une approche artistique, le Graff (via les conseils d'un professionnel), de décliner les valeurs travaillées lors du séjour.

4 caliquots ont été réalisés sur des supports « bâche ». Exposés sur l'arche gonflable du comité, ils ont été inaugurés lors du RAID en présence de tous les participants et officiels.

Le comité a bien l'intention de continuer à les exposer sur ses évènements.

13 jeunes ont participé au RAID sur notre parcours découverte et 11 ont intégré notre équipe de bénévoles le jour même.

L'expérience a été très enrichissante pour notre comité, sans l'appui de la Ligue de l'enseignement elle n'aurait pas eu les moyens de développer seul le projet. En effet, il s'agissait de notre première expérience de ce genre et elle nous a permis de percevoir l'intérêt d'avoir un animateur dans le champ du sport pour nous accompagner sur des projets d'animations sportives.

Par ailleurs, l'accueil d'étrangers dans le cadre du Raid des contrebandiers nous a poussés à retravailler notre organisation en amont, notamment la répartition des tâches bénévoles. Une meilleure structuration a été ressentie pendant l'évènement. Quant aux barrières culturelles et linguistiques, elles ont permis de nettement amplifier la dimension d'entraide, dimension que nous plaçons chaque année au cœur de cet évènement.

Une reconduction n'est cependant envisageable qu'à certaines conditions qu'il nous faudra clarifier à l'interne de notre comité et avec la Ligue de l'enseignement. Les projets européens sont en effet lourds à monter et la réponse des partenaires, parfois un peu tardive. Côté Ligue, la lourdeur des dossiers et la quantité de travail qui s'en suit, n'ont pas permis la recherche de co-financements suffisants pour que ce projet soit financièrement intéressant. Côté UFOLEP, la réponse tardive de l'agence européenne nous a forcés à changer de lieu d'accueil et donc à trouver d'autres « forces vives » que celles avec lesquelles nous avons construit le projet.

Depuis 2002, l'UFOLEP travaille à intégrer le développement durable dans ses pratiques et son fonctionnement. Ces dernières années, l'objectif des actions mises en place était d'« inclure de manière transversale le développement durable dans la politique et le fonctionnement de l'UFOLEP ».

Pour 2014, trois axes de travail ont été développés :

- enclencher le travail sur « Sport et biodiversité »,
- finaliser l'ensemble des outils lancé depuis 2012,
- renforcer le travail en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et l'USEP.

A. Sport et biodiversité

En 2013, l'UFOLEP a proposé un plan d'actions dans le cadre de la Stratégie Nationale de Biodiversité. Reconnu « engagement volontaire » par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ce plan d'actions nous a permis d'enclencher en 2014 les deux premières actions, à savoir :

- tenu d'un concours photos sur « Sport et Biodiversité » (cf. secteur communication)
- réalisation de fiches information sur « Sport et Biodiversité » : Ce travail, en cours de réalisation avec la LPO se déroulera en trois temps. Un premier temps en cours de finalisation visant à réaliser des fiches présentant ce qu'est la biodiversité et sa relation avec l'activité sportive qui s'est déroulé fin 2014. Un deuxième temps, qui découlera d'une enquête/questionnaire lancé dans le réseau lors du 1er trimestre 2015 visant à présenter quelques bonnes pratiques dans le domaine. Et enfin, un troisième temps lors de la diffusion de l'outil à la rentrée 2015/2016.

B. Finalisation des outils

Le rapport d'activités 2013 présentait 2 outils réalisés pendant cette année-là, à savoir un dépliant d'accompagnement pour s'engager dans une démarche de développement durable et une base de données « Sport et développement durable » visant à faciliter la mise en réseau. Les deux outils étant fortement liés l'un à l'autre, suite à des problèmes techniques sur la base de données, ces deux outils ont été retravaillés courant 2014 et seront enfin mis à disposition du réseau en mars 2015.

C. Renforcement du travail avec la Ligue de l'enseignement

Afin de renforcer nos liens avec la Ligue de

l'enseignement et l'USEP et mettre en cohérence les stratégies de chacun sur cette thématique, l'UFOLEP Nationale a participé et contribué à de nombreux groupes de travail aux côtés de la Ligue de l'enseignement et de l'USEP pour développer divers projets notamment :

- l'organisation des Rencontre Nationales de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable afin que les thématiques traitées concernent aussi bien les centres CED de la Ligue, les fédérations départementales et les comités USEP et UFOLEP (animateurs comme délégués). Parmi les thématiques traitées en 2014, il y avait donc la question de la biodiversité et celle de l'accompagnement au changement pour faciliter l'intégration du développement durable dans nos pratiques.

- Les propositions de contenus de formation pour 2015 sur le plan de formation de la Ligue de l'enseignement

- Le développement de deux projets portés par la Ligue de l'enseignement : « Our Life 21 » sur la COP 21 et les modes de vie en 2050 et « Mon Village, espace de biodiversité ».

D. Autres projets

Sur 2014, d'autres actions ont été menées avec notamment la contribution de l'UFOLEP Nationale aux travaux de :

- éthique sur l'étiquette autour de la question du salaire vital
- la Française des Jeux et le CNOSF autour de la construction d'une adaptation de l'ISO2600 en un outil pour les organisations sportives de toute taille.

Du travail de 2014 découlent les priorités de 2015 qui sont :

- finalisation et diffusion des outils (Sport et biodiversité, base de données,...)
- réflexion sur la manière la plus pertinente de mettre l'ensemble des outils à disposition sur internet
- adaptation d'un outil d'accompagnement de nos associations au développement durable de l'UFOLEP 50, « La boîte à Dédé »
- travail sur les contenus de formations à disposition des CNS.

Zoom sur le sport et le développement durable

L'éco-tour : un projet régional d'événements écoresponsables

En 2013, l'UFOLEP Nationale proposait d'accompagner un comité UFOLEP volontaire autour d'une démarche d'événementiel écoresponsable originale portée par l'association SVPlanète. Pendant plus d'un an, l'UFOLEP Rhône-Alpes a travaillé autour de cet enjeu et initié en 2013/2014 le premier circuit éco-sportif en région Rhône-Alpes, l'Eco-tour. L'Eco-Tour a pour vocation de regrouper des événements éco-conçus privilégiant la performance environnementale, sociale et économique à celle uniquement sportive. Le Pacte de l'Eco-Tour est le document de base du projet. Il présente une philosophie générale de protection de l'environnement et des individus, avec des principes et préconisations d'organisation qui en découlent. Parmi ces principes nous pouvons citer la « mutualisation » ou encore l'idée que « l'environnement naturel et humain local conditionne le programme d'activités sportives et extra-sportives, ainsi que les méthodes d'organisation de l'évènement qui en découlent ».

Tout organisateur peut inscrire son événement dans l'Eco-Tour à condition qu'il s'engage à respecter ce « Pacte », intégrer le groupe de travail régional collaboratif de l'Eco-Tour et faire en sorte que son événement soit :

- une épreuve sportive en plein air: activités combinées, raid multisports, trails, randonnée,
- éco-conçu, c'est-à-dire visant à réduire les impacts environnementaux, sociaux et économiques,
- enrichi par un programme extra-sportif autour du développement durable.

En effet, aucun prérequis technique n'est exigé. Les événements s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue et l'UFOLEP Rhône Alpes assure la cohérence et la crédibilité d'ensemble par son choix d'intégrer les organisateurs.

Pour plus d'informations :

<http://www.cr.ufolep.org/rhonealpes/> > EcoTour

ÉVÉNEMENTS ECO-TOUR 2014
POUR UN SPORT PROPRE ET DURABLE

N°	Événement	Date	Lieu	Organisateur
1	TRAIL 1000 MONTS	10-11 SEPTEMBRE	TRAIL	ASSOCIATION RANDO TOUR - 8 RUE DE LA BIÈRE - 69003 LYON
2	RANDONNÉE - RANDO VERTES	15 AVRIL	SAINT-ETIENNE	WWW.SENIORS-ACTIFS.UFOLEP-88.COM
3	RANDO FESTIVAL - SPORT, CULTURE, ENGAGEMENT	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.RANDOALPES.COM
4	RANDONNÉE - RANDO VERTES	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.SENIORS-ACTIFS.UFOLEP-88.COM
5	SPORT EN FAMILLE SUR LES RIVES	24 MAI	PLATEAU DES BLAIRES	WWW.FOULADORS.UFOLEP
6	RANDONNÉE - RANDO VERTES	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.SENIORS-ACTIFS.UFOLEP-88.COM
7	RAID MULTISPORTS DE NATURE - RAID SPECT DE LA VALLÉE	13 SEPTEMBRE	VALLEINNE	WWW.RAID-VALLÉE.COM
8	CYCLOTOURNÉE - LIÉGÈRE 2014	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.LIÈGE42.COM
9	RANDONNÉE ET TRAIL	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.LIÈGE42.COM
10	LES FLECHES DU PLATEAU MATHEYSIN - LA MOTTE-D'AMERLIANS	29 JUIN	LA MOTTE-D'AMERLIANS	WWW.FLECHESDUPLATEAU.COM
11	RAID MULTISPORTS DE NATURE - RAID SPECT DE LA VALLÉE	13 SEPTEMBRE	VALLEINNE	WWW.RAID-VALLÉE.COM
12	MULTI ACTIVITÉS - MULTIACTIV	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.UFOLEP88.COM
13	MULTI ACTIVITÉS - SPORT PARTAGE SAVOIE	15-16 SEPTEMBRE	SAINT-ETIENNE	WWW.UFOLEP88.COM
14	TRAIL DE L'ÉCO - ASSOCIATION RANDO TOUR	10-11 SEPTEMBRE	TRAIL	ASSOCIATION RANDO TOUR - 8 RUE DE LA BIÈRE - 69003 LYON
15	RAID MULTISPORTS DE NATURE - RAID SPECT NATURE	13 SEPTEMBRE	VALLEINNE	WWW.RAID-VALLÉE.COM

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT RHÔNE-ALPES

FACEBOOK

Depuis le congrès organisé au GRAU-DU-ROI en 2013, notre fédération continue sa mutation en deux secteurs : le secteur « sport et société » et le secteur « sport et éducation ».

Cette nouvelle structuration entraîne de nouvelles modalités de travail, d'organisation, de priorisation des projets en général et des projets spécifiques « formation » en particulier.

Quels auront été en 2014, les dispositifs et les projets privilégiés porteurs de cet engagement des membres du Comité Directeur National et de notre réseau ?

- a) **Le plan annuel de Formation Continue Fédérale (FCF)**
- b) **Le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif**
- c) **Le Secourisme**
- d) **La Formation d'Adaptation à l'Emploi des nouveaux cadres**

Pour autant, l'UFOLEP ne doit pas oublier qu'elle s'appuie sur des milliers de bénévoles qui nous permettent d'organiser la pratique sportive au sein des territoires. De ce fait, la formation fédérale revêt toujours une importance considérable car le renforcement des compétences des personnes ressources de notre réseau s'appuie sur notre conception politique de l'accès au plus grand nombre à la formation tout au long de la vie.

- e) **Les Formations Fédérales au sein des territoires**
- f) **Les stages FS et Techniques**
- g) **Les Certifications Fédérales**

A. Le plan annuel de Formation Continue Fédérale (FCF)

En 2014, le plan annuel de Formation Continue Fédérale s'est considérablement étoffé pour répondre aux enjeux et aux sollicitations rencontrés par notre réseau tant en ce qui concerne les projets relevant du secteur « sport et éducation » que ceux s'inscrivant dans le secteur « sport et société ».

Ce dispositif de formation est ouvert à l'ensemble de notre réseau et cela tout au long de l'année civile.

Ainsi en 2014, **18 sessions de formation**, (8 en 2013)

ont été organisées et proposées au réseau. Ces actions de formation peuvent être catégorisées selon trois axes :

- **Le renforcement de nos procédures et outils « réseau » afin de mieux gérer l'existant à travers les modules de formation suivants :**
 - o Initiation PAO,
 - o Outils et formulaires en ligne,
 - o AFFILIGUE,
 - o Générateur de site internet – UFOWEB,
 - o Maîtrise et suivi la comptabilité de son comité (2 sessions).
- **Le renforcement de notre secteur « sport et éducation » à travers :**
 - o Développement durable et « éco-manifestations »,
 - o Animateurs UFOMOVE (2 sessions de formation),
 - o Enfance/Jeunesse/PEDT et rythmes scolaires,
 - o Animateurs/Référents «PetiteEnfance».
- **La structuration du secteur « sport et société » à travers :**
 - o Levée de fonds : règles, enjeux et outils,
 - o Lobbying de réseau et partenaires,
 - o Maîtrise de sa communication, optimisation de ses soutiens,
 - o Formation des animateurs seniors (vieillesse pathologique),
 - o Formation Continue des formateurs PSC (3 x 1 journée de recyclage),
 - o CQP ALS – les enjeux et les modalités de la formation continue.

Ces sessions de formation ont touché **413 personnes** (260 en 2013) de notre réseau (élus, bénévoles, professionnels).

Ce dispositif de formation, initié pour la première fois en 2010, permet à la fédération de proposer des formations d'adaptation aux projets et aux problématiques que rencontrent notre réseau tout en

veillant à s'inscrire dans les axes politiques du projet fédéral. Ces modules de formation continue sont également des temps de rencontres privilégiés avec les comités UFOLEP, puisqu'à travers la présence des participants, nous touchons plus de **80 % de nos comités**.

Ce dispositif national de formation a pour ambition d'être un levier stratégique et opérationnel de développement de notre fédération en combinant des aspects techniques, pédagogiques et de projet en lien avec les besoins des territoires et dont l'objectif principal est le développement de notre fédération au regard de sa nouvelle structuration.

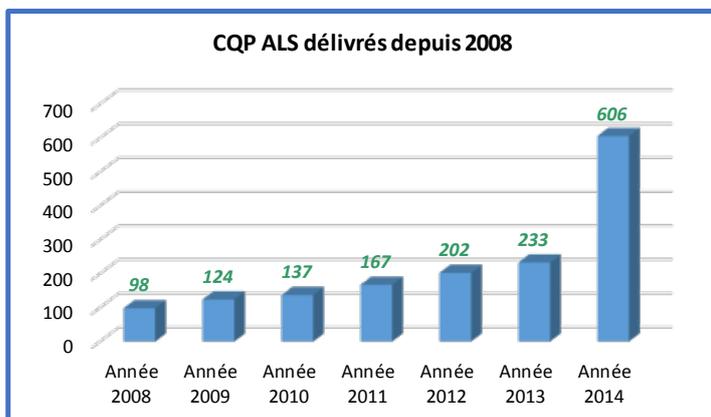
B. Le Certificat de Qualification

Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif

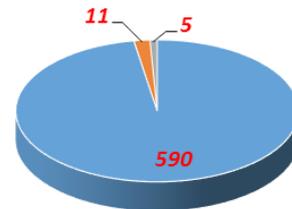
Depuis 2008, année de la création officielle du CQP ALS (inscription au RNCP le 5 juillet 2008), les comités auront transmis au jury plénier national paritaire 1 665 demandes de délivrance du CQP ALS, toutes options confondues.

D'année en année, l'UFOLEP monte en charge et cela grâce à une implantation territoriale de plus en plus conséquente et à de fidèles partenariats locaux.

Mais l'année 2014 aura été marquée par une montée en puissance très importante (**606 candidats, soit +260% par rapport à 2013**) en raison, notamment, de la sollicitation des collectivités et autres acteurs territoriaux, cela dans le cadre des PEDT et des Nouvelles Activités Périscolaires, ainsi qu'au regard du nouveau dispositif d'aide à l'emploi (emploi d'avenir), ceci, conjugué au fait que nos comités gagnent en expertise, en légitimité et en visibilité au sein des territoires.

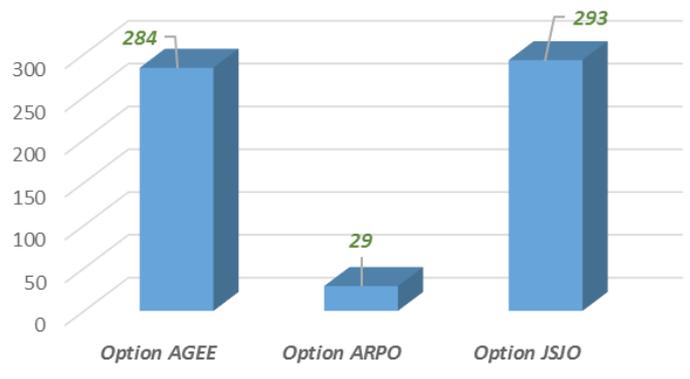


Les voies d'accès au CQP ALS - 2014



■ Formation ■ VAE ■ Equivalence

2014 - Les options du CQP ALS



Nous pouvons nous féliciter de ce virage en matière de professionnalisation ainsi que de l'engagement et de l'expertise développés par les comités UFOLEP.

Sur certains territoires, l'UFOLEP est devenue un acteur incontournable en matière de formation professionnelle et de fait, le rayonnement qui en résulte appelle de nouveaux projets auprès de nouveaux partenaires.

Comme tout le monde le sait désormais, le CQP ALS permet d'obtenir un 1er niveau de qualification dans les métiers de l'animation sportive où la réglementation est très stricte en matière d'encadrement rémunéré (cf. Article L. 212-1 du code du sport).

Aujourd'hui, nos comités sont interpellés par de nombreux acteurs pour les aider à qualifier des publics jeunes ou moins jeunes dans des territoires ruraux ou urbains.

Le dispositif « emploi d'avenir » nous amène à définir une offre de formation individuelle en adéquation avec le projet de la personne et celui de la structure employeur. Le CQP ALS s'inscrit de fait dans les parcours individuels de formation des jeunes accueillis ou sein des comités et des associations UFOLEP. Mais les demandes ne s'arrêtent pas là, puisque nombreuses sont les collectivités territoriales qui ont recruté des jeunes en emploi d'avenir et qui nous demandent de les former.

Zoom CQP ALS *UFOLEP Rhône-Alpes*

Le projet de refondation de l'école et ses corollaires que sont les projets éducatifs territoriaux et l'animation des temps d'activités périscolaires impactent notre fédération et incitent nos comités à développer une offre de formation CQP ALS à destination des animateurs qui interviendront sur le temps scolaire.

Les comités l'ont bien compris, ce dispositif de formation est un levier privilégié et permet au comité de se positionner sur une offre globale incluant la formation, les offres de pratiques sportives, les projets de développement. Mais de ce fait, nos comités régionaux ne peuvent pas seuls répondre aux demandes de plus en plus nombreuses aujourd'hui. Certains l'ont bien compris et s'associent déjà avec des partenaires locaux et avec les comités départementaux.

C'est un enjeu crucial pour notre fédération puisqu'au-delà de l'objectif de qualification des acteurs et de développement des partenariats, l'offre de formation professionnelle est un levier privilégié de notre efficacité en matière de structuration territoriale.

Plus les comités (départementaux et régionaux), avec les Ligues départementales ou régionales avanceront ensemble sur ce/ces dispositifs de formation professionnelle, plus nos territoires se structureront autour d'une offre globale de service adaptée aux besoins spécifiques des territoires.

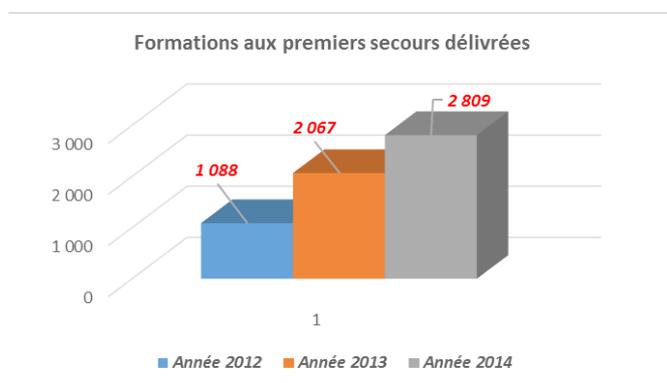
Qui, au sein du réseau Ufolep propose le CQP ALS ?

- 13 comités régionaux
- 2 comités d'Outre-Mer
- 3 comités départementaux

C. Le secourisme

Fort de son premier agrément, l'UFOLEP a parcouru du chemin depuis novembre 2011.

A l'heure de l'écriture du rapport d'activités, les comités départementaux « font carton plein », puisque le diplôme PSC1 a été remis, depuis 2012, à 6 000 personnes qui ont participé aux formations aux premiers secours organisées par les comités départementaux.



Aujourd'hui **46 comités départementaux** dispensent des formations aux premiers secours, 5 comités sont en cours d'agrément et 13 comités ont formulé le souhait de former des futurs formateurs PSC afin d'aller chercher leur agrément préfectoral.

Seules la Corse et les régions Nord-Pas-de-Calais et Franche-Comté ne sont pas représentées (comités départementaux) en matière de secourisme sur leur territoire.

Les perspectives 2015 sont donc très encourageantes puisque l'UFOLEP s'appuierait potentiellement sur 64 comités départementaux dispensant les formations aux premiers secours.

A ce jour, ce sont **1 040 stages PSC1** et **31 stages** de formation continue PSC1 qui ont été dispensés dans les territoires agréés.

Mention spéciale pour l'UFOLEP des Bouches-du-Rhône qui tout début janvier 2015, aura mis en place le millième stage PSC1 en direction d'animateurs des nouvelles activités périscolaires.

Les publics touchés par les comités sont nombreux et diversifiés :

- les licenciés UFOLEP,
- des licenciés d'autres fédérations sportives,
- enfants et adolescents scolarisés (écoles élémentaires et collège),
- OPCA,
- secteur vacances de la Ligue,
- autre(s) secteur(s) de la Ligue de

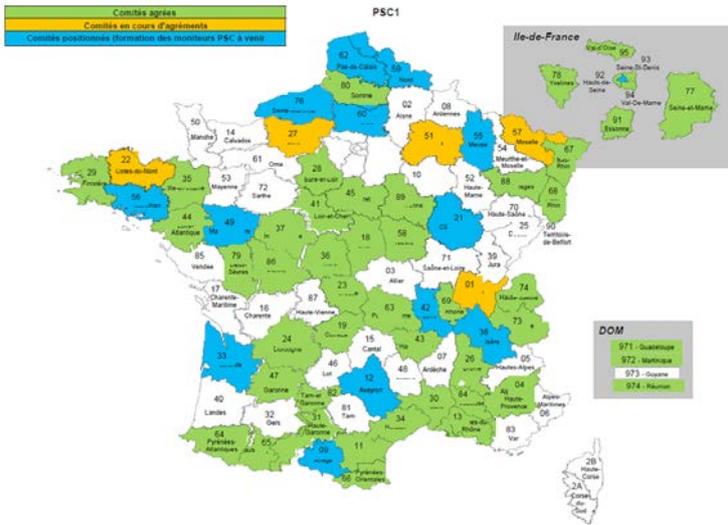
- l'enseignement,
- antennes INFREP,
- public en milieu carcéral,
- public en formation professionnelle,
- agents des collectivités territoriales,
- assistantes de vie scolaires,
- animateurs des NAP,
- collectivités Territoriales,
- tout public,
- BAFA.

logistiques. Qu'ils soient également remerciés pour leur disponibilité et leur investissement.

L'UFOLEP a également reçu en juillet 2014 l'agrément pour former les formateurs de formateurs. Ainsi, le 1er stage de formation des formateurs de formateurs PSC s'est tenu à URRUGNE (64) du 6 au 13 décembre 2014 où huit « jeunes » nouveaux formateurs de formateurs ont été diplômés.

Ainsi, l'Equipe Pédagogique Nationale peut s'appuyer désormais sur :

- 3 concepteurs / formateurs de formateurs PSC,
- 8 formateurs de formateurs PSC,
- 1 médecin,
- 1 formateur,



L'UFOLEP s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **133** formateurs PSC formés et/ou recyclés par nos soins.

En 2014, **2 stages** de formateurs qui ont réuni **30 participants** au total ont été organisés à URRUGNE (Pyrénées-Atlantiques), au domaine CAMIETA, géré par la Ligue de l'enseignement du Lot-et-Garonne et dirigé par Jean-Marc ANDRE qui, par ailleurs, œuvre en tant que formateur de secourisme à l'UFOLEP mais aussi en dehors de l'UFOLEP.

Le deuxième stage a été organisé en collaboration avec l'UFOLEP 77 au centre La Rochette en août 2014. L'UFOLEP 77 a mis à la disposition des équipes le matériel de secourisme, les moyens humains et



Stage de formateurs de formateurs - Urrugne- Pyrénées-Atlantiques (64)

Fin 2015, tout début 2016, l'UFOLEP nationale a prévu de demander au Ministère de l'Intérieur l'agrément « Concepteur de formation », permettant ainsi à la fédération d'être totalement autonome dans la gestion et la déclinaison de la filière PSC.

De nombreuses perspectives de développement en matière de secourisme se présentent aux comités UFOLEP.

C'est la raison pour laquelle, la Commission Nationale Formation et son Pôle ainsi que l'Equipe Pédagogique Nationale Secourisme, vont concentrer leurs forces autour de l'élaboration de modules de formation aux premiers secours axés sur l'animation des nouveaux temps périscolaires.



Stage de formateurs PSC1 - La Rochette - Seine-et-Marne(77)

Zoom CQP AIS UFOLEP Puy-de-Dôme

Origines de la formation PSC1 sur le comité départemental

L'UFOLEP nationale a offert la possibilité au comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme de s'inscrire dans la démarche du projet de la formation PSC1.

Le comité a répondu favorablement à ce projet, s'inscrivant parfaitement dans la volonté de développer le comité départemental UFOLEP et la formation.

C'est en juin 2013 que l'équipe départementale pédagogique a pu être créée se composant du minima requis par la préfecture, à savoir un médecin et deux formateurs PSC1.

L'agrément préfectoral fût obtenu le 22 juillet 2013 !

La formation - Une priorité du comité départemental UFOLEP 63

Les chiffres sur l'année 2014 :

Formations initiales : 8 sessions de formation

Nombre de personnes formées : 66 personnes diplômées du PSC1

Formation continue : 2 sessions de formation

Nombre de personnes recyclées : 13 personnes

Public accueilli

Le comité départemental a décidé de n'adresser ses formations qu'aux licenciés nombreux UFOLEP de notre département du Puy-de-Dôme.

La volonté est d'orienter nos formations en priorité à nos licenciés. Pour autant il n'est pas exclu à l'avenir de faire des formations pour les publics extérieurs.

Sur la saison 2014 nous avons su répondre à l'ensemble des demandes de nos licenciés en matière de formation PSC1. Jeunes et adultes se sont formés, pour la plupart animateurs ou officiels UFOLEP inscrits en formations fédérales.

Perspectives

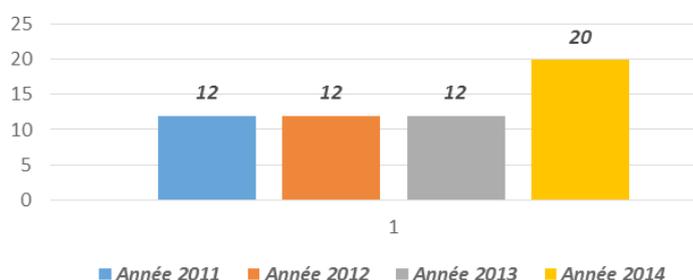
Le comité départemental UFOLEP 63 souhaite renforcer l'équipe pédagogique et envisage de former un 3ème formateur PSC1. Par ailleurs sur la saison 2014, un de nos formateurs PSC1 est devenu Formateur de Formateur et a intégré l'équipe pédagogique nationale.

D. La formation d'adaptation à l'emploi des nouveaux cadres UFOLEP

D'année en année, nous constatons de moins en moins de « turn over » au sein des comités départementaux sur les postes de directeurs départementaux. Cependant, cette année, l'UFOLEP a accueilli **20** nouveaux cadres, dont **8** nouveaux délégués départementaux. Le reste du groupe était constitué d'agents de développement et de chargés de missions.

Les directeurs départementaux qui, à côté de leurs élus, organisent le bon fonctionnement et le développement des comités s'appuient désormais, quand ils le peuvent, sur le recrutement d'agents de développement et autres « animateurs-coordonnateurs » pour animer, piloter et coordonner des projets de développement territoriaux.

Participation - Formation d'adaptation à l'Emploi des Cadres de l'Ufolep



Si nous pensons que maintenir la formation des nouveaux cadres UFOLEP est importante et représente une garantie pour les nouveaux arrivants ainsi que pour les structures qui les emploient, nous pensons qu'il est aujourd'hui devenu fondamental de déployer une offre de formation spécifique pour ces « nouveaux métiers » axés sur les projets de développement des associations.

Aussi, la Commission Nationale Formation et l'équipe d'encadrement ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau dispositif de formation mis en place progressivement.

En effet, cette année, le stage d'intégration (dit « d'urgence ») qui s'est tenu en septembre 2014 n'était destiné qu'aux nouveaux directeurs départementaux. Le deuxième stage organisé en décembre 2014 a rassemblé les directeurs départementaux, chargés de missions et autres agents de développement. Enfin, une troisième et dernière session de formation est prévue en juillet 2015 et se déroulera à Strasbourg permettant ainsi aux stagiaires de participer à la première Université Européenne du Sport organisée par l'UFOLEP, la Ligue et l'USEP.

En 2015/2016, c'est une tout autre architecture de formation qui sera proposée au réseau :

- **1er temps** : formation commune UFOLEP/ Ligue/USEP
- **2ème temps de formation** : formation élus et cadres UFOLEP
- **3ème temps de formation** : actions de formation spécifiques selon les fonctions (élus, directeurs départementaux, chargés de missions et autres agents de développement) intégrées au Plan Annuel de Formation Continue Fédérale.

Rappelons que l'équipe d'encadrement est composée de Charles-Baptiste AGOSTINI CTS PACA, Marie BATARD directrice départementale UFOLEP Indre et depuis cette année, Fabrice SAUVEGRAIN (ARD UFOLEP Bourgogne) qui s'impliquent depuis le début dans ce dispositif de formation avec professionnalisme et compétence pour former au mieux leurs pairs. Qu'ils en soient ici remerciés.

E. Les formations fédérales

Adopté en 2011 par nos élus nationaux, le principe de généralisation des conventions relatives à la mise

en place des formations fédérales (A / O / Capacités et autres formations) a concerné en 2014, **22 comités régionaux (dont 4 DOM-COM) et 2 comités départementaux.**

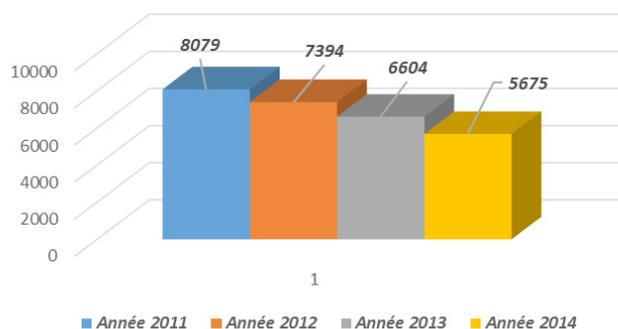
Les comités avaient prévu (cf. prévisions de stages) de réaliser **18 552** journées formation (contre 17 218 en 2013). Sur cette base prévisionnelle, la Commission Nationale et le Pôle formation ont budgété **13 360** journées formation (contre 13 645 budgétées en 2013). Les comités ont réalisé **10 519 journées formation** (contre **10 995** journées/formation en 2013), soit **476** journées/formation de moins qu'en 2013.

- Les comités ont réalisé **56,70 %** de leur prévisionnel,
- Les comités ont réalisé **78,70 %** des journées/formation budgétées par la Commission Nationale Formation.

Ces journées de formation concernent les Brevets Fédéraux (A et O) et les capacités de formation, ainsi que toutes les autres formations fédérales dispensées à l'initiative du comité.

Il n'est pas inutile de rappeler que la ligne budgétaire « conventions de formation régionales » a représenté plus de la moitié du budget du Pôle Formation pour l'année 2014, ce qui traduit la volonté de nos élus nationaux de continuer à renforcer la structuration du secteur sport et éducation, tout en structurant le secteur sport et société.

Comparatif Journées/Formation (BF A et O)
2011 à 2014



Nous pouvons constater que le nombre de journées/formation relatif aux stages BF A et O sont en légère baisse d'année en année. Pour autant, il est difficile d'en tirer des conclusions, sinon des hypothèses de réalisation d'un diagnostic relatif à la formation fédérale. Le lancement de ce travail est prévu au second semestre 2015.

En revanche, les « autres stages de formation » qui comprennent les capacités de formation mais aussi toutes les formations initiées par les comités progressent considérablement ; ils représentent pour l'année 2014, 4 844 journées/formation, soit près de 46 % (contre 40 % en 2013) du nombre total de journées/formation réalisées par les comités UFOLEP dans le cadre des conventions de formation fédérale.

Le CATAP

A l'initiative du Comité Départemental UFOLEP de Savoie (73), l'UFOLEP nationale a créé une certification fédérale : le CATAP : Capacité d'Animateur des Temps d'Activités Périscolaires.



Cette certification permet aux comités engagés, ou qui souhaiteraient s'engager dans l'animation des nouvelles activités périscolaires, de proposer une formation aux animateurs, ATSEM, etc...

Cette formation fédérale peut être mise en œuvre en tant que telle par les comités. Elle peut également être adossée au CQP ALS, soit en complément de la formation initiale, soit en terme de recyclage (obligatoire tous les 5 ans pour tous les titulaires du CQP ALS, options AGEE et JSJO).



Zoom sur le CATAP UFOLEP Savoie

L'UFOLEP de Savoie a créé une formation destinée aux intervenants dans le cadre des TAP (ou NAP).

Notre légitimité :

- Nous sommes un des secteurs sportifs de la Ligue de l'enseignement donc, nous sommes proches de l'école et des jeunes élèves.
- Nous sommes une fédération multisports.
- Nous avons des compétences en matière de formation d'animateurs.
- Nous pouvons proposer des démarches éducatives dans le domaine de l'animation sportive.

Le public ciblé :

Les animateurs que les mairies et autres collectivités territoriales sollicitent pour l'encadrement des TAP.

- les employés territoriaux professionnels (ATSEM – employés de service – animateurs de garderie - ...),
- les bénévoles (parents – grands parents – volontaires de différentes origines - ...).

La formation proposée :

Nous avons priorisé les composantes d'un encadrement de qualité qui valorisent le dispositif des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons surtout réfléchi aux besoins des enfants, qui doivent être au centre des débats ce qui a tendance à être oublié. L'aspect éducatif que la réforme veut développer a été privilégié.

Le contenu de formation est clairement orienté vers les activités et jeux sportifs éducatifs. L'enrichissement des connaissances et des capacités et la confiance en soi ont prévalu dans le choix des contenus d'apprentissage et de la démarche pédagogique.

Nous proposons aux anciens et futurs animateurs une formation en 21 heures qui traite de :

- la connaissance du contexte du dispositif d'état,
- la connaissance de l'enfant au travers des diverses étapes de sa croissance,
- les modes de relations avec les enseignants et les parents,
- les modes de gestion harmonieuse et cohérente des activités,
- la sécurité dans les pratiques
- la découverte et l'appropriation d'activités

et de jeux sportifs adaptés aux différentes situations d'animation,
Etant très attachés à la santé et à la sécurité, nous avons intégré à notre programme une formation PSC1 (premiers secours).

Les formateurs :

Tous issus de la Ligue, de l'UFOLEP et de l'USEP du département, ayant une grande maîtrise pédagogique.

Le suivi :

A la suite de leur formation, les stagiaires ont à effectuer un réinvestissement de 10 heures, sous le contrôle d'un tuteur désigné par la structure locale responsable de l'organisation TAP.

L'UFOLEP nationale délivre, au vu d'un livret de formation, une certification de capacité.

Depuis juillet 2014, trois sessions ont été organisées. Elles ont concerné une quarantaine de personnes, venant d'une dizaine de mairies.

Evaluation :

Satisfaction générale des stagiaires. Très bonne considération des mairies avec qui nous avons établi des relations privilégiées.

Une initiative au bilan positif qui demande à être poursuivie et consolidée par une communication renforcée.



Zoom sur la Formation Fédérale UFOLEP PACA

La formation fédérale est le principal fondement de l'action régionale, d'abord en Provence-Alpes, et depuis 2004 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Aujourd'hui, même si elle est talonnée par la formation professionnelle grâce au dispositif du CQP ALS, elle reste un point essentiel de l'accompagnement que nous nous devons de proposer à nos associations et à nos licenciés. Pour autant, les statistiques établies ne nous permettent pas de définir une analyse précise.

L'UFOLEP PACA a formé sur ces 5 dernières années près de 800 stagiaires, animateurs ou officiels. Mais les effectifs par année sont variés car influencés par différents paramètres (moyenne de 157 stagiaires/an, effectif maximum : 181, effectif minimum : 108) :

- le dynamisme de nos associations,
- le dynamisme de nos commissions techniques,
- l'émergence de nouvelles activités,
- la fidélité des personnes formées au sein de leur structure et/ou territoire,
- la capacité du comité à répondre aux besoins, en lien avec les départements,
- l'engagement des formateurs identifiés.

Si le BF APE, qui représente un fort vivier d'activités en PACA, a été supplanté par le CQP ALS/AGEE, des disciplines telles que la gymnastique artistique, le cyclisme ou le tir à l'arc sont encore de bons pourvoyeurs de stagiaires. La dynamisation de l'activité marche nordique est également, depuis quelques saisons, source d'organisation de nombreux stages. L'activité ski alpin, qui a, depuis 2005 engendré de nombreuses organisations de stages BFA1, voire BFA2, a vu, compte-tenu de la fidélité des ces cadres, mais aussi du nombre de personnes formées au regard du nombre d'associations représentées (essentiellement dans le O4), son activité de formation se réduire ces 2 dernières saisons. D'autre part, nous formons et recyclons très régulièrement des officiels dans les sports mécaniques avec, il faut le noter, de très bons rapports avec les formateurs de la FFSA.

Les activités de randonnée et VTT ont, quant à elles, moins souffert de la concurrence du CQP ALS/ARPO. Parmi les points à regretter, il y a d'une part la difficulté ressentie à finaliser l'ensemble des parcours de formation. Certains stagiaires n'allant pas au bout du réinvestissement donc jusqu'au diplôme, malgré le suivi effectué. D'autre part, sans véritable lien direct établi avec l'activité du comité régional, le nombre décroissant, ces dernières saisons, de licenciés sur le territoire régional doit nécessairement avoir son influence (près de 25 %).

L'UFOLEP PACA s'est également fait fort, notamment en 2010 grâce à l'organisation d'un stage FIF, d'avoir un pool de formateurs important et compétent. Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à un besoin de renfort, voire de renouvellement, afin de garder ce même niveau d'implication, de dynamisme et de service. Nous nous y attelons et comptons sur la mise en place d'un nouveau dispositif de formation de formateurs.

F. Les stages de formation spécifiques (FS) et techniques (T)

Les stages FS et T organisés par le Pôle Formation à l'initiative des Commissions Nationales Sportives s'adressent aux animateurs, aux officiels et aux formateurs de l'UFOLEP.

Pour certaines disciplines, ces moments de formation sont importants puisqu'ils complètent les compétences initiales des bénévoles du réseau.

En effet, lorsqu'une évolution réglementaire de taille doit être intégrée par notre réseau, c'est la CNS qui y travaille pour permettre sa déclinaison dans l'ensemble des territoires par le biais, entre autres chose, des stages FS et T. La participation des animateurs et des officiels issus des comités revêt une importance capitale, permettant ainsi aux comités d'agir dans le cadre fédéral défini.

5 stages FS et T ont été réalisés et ont concerné :

- la gymnastique,
- les sports-mécaniques « auto »,
- les sports-mécaniques « moto ».

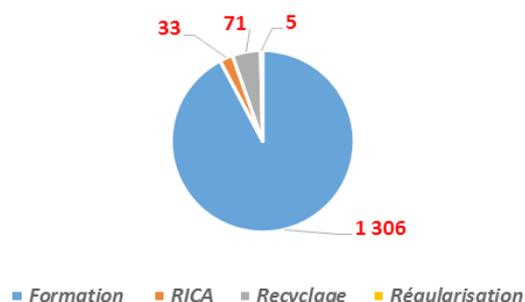
Si les données statistiques sont en baisse par rapport à l'année 2013, il faut y voir la volonté de la fédération de faire évoluer la vie sportive et le rôle des commissions nationales sportives ce qui a permis à côté de la CNVS et du Pôle Vie sportive et en collaboration avec les CNS d'imaginer d'autres formes de travail, avec d'autres acteurs territoriaux référents en matière de développement, de diversification des activités physiques, sportives et éducatives.

G. Les certifications fédérales

1 415 Brevets Fédéraux et Cartes Nationales auront été délivrés en 2014 (contre 1 855 en 2013) par le Pôle national formation soit :

- **368 Brevets Fédéraux d'Animateurs** 1er et 2ème degré (contre 334 en 2013), soit **26 %** des certifications délivrées (contre 18 % en 2013).
- **309 Brevets Fédéraux d'Officiels** 1er et 2ème degré, soit 21,80 % (contre 18,16 % en 2013),
- **635 capacités ou cartes nationales** (contre 1 184 en 2013), soit 44,90 % (contre 63,82 % en 2013),
- **103 Référents techniques, visiteurs** (sports mécaniques moto), soit 7,30 %.

Voies d'accès aux certifications fédérales délivrées en 2014



Les sports mécaniques représentent à eux seuls, **58,50 %** des certifications fédérales délivrées (contre 68,89 % en 2013).

Les activités gymniques, d'entretien et d'expression représentent quant à elles, **18,81 %** des certifications délivrées.

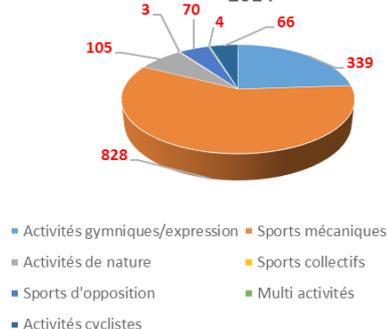
Les activités cyclistes concernent **3,1 %** des certifications délivrées.

Les activités de nature représentent **6,25 %** des certifications délivrées.

Les activités d'opposition, dans lesquelles nous retrouvons principalement les arts martiaux et le tir, représentent **2,04 %** des certifications délivrées.

Enfin, les sports collectifs (football et volley-ball) représentent seulement **0,64 %** des certifications fédérales.

Certifications délivrées par familles d'activités 2014



Les diplômes fédéraux ne sont pas à négliger car les bénévoles qui œuvrent au quotidien et s'investissent dans la formation permettent à la fédération de proposer des activités physiques et sportives de qualité. Ils procèdent au maintien et au développement des comités UFOLEP.

La délivrance d'un Brevet Fédéral est un acte fort de reconnaissance et de valorisation de l'engagement bénévole. Les comités l'ont bien compris car plus de **90 %** d'entre eux s'inscrivent dans cette démarche de valorisation des bénévoles sur lesquels ils s'appuient.

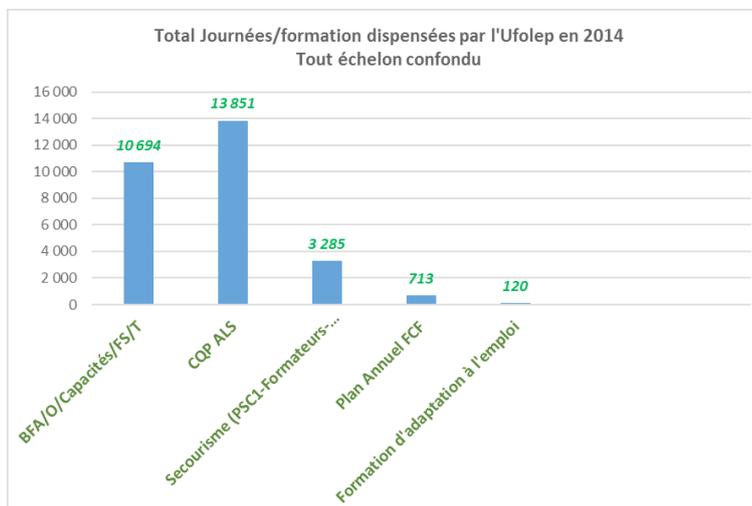
Pour autant, la Fédération réfléchit déjà à l'adaptation des certifications fédérales délivrées. En effet, les Brevets Fédéraux d'Animateurs doivent s'adapter aux enjeux de développement que rencontrent les comités et aux problématiques qu'ils soulèvent en matière de renforcement des compétences des animateurs fédéraux et d'accessibilité aux stages de formation fédérale.

Les Commissions Nationales et les Pôles Formation et Vie Sportive ont défini pour les 4 années à venir des stratégies d'adaptation différenciées selon les enjeux de développement identifiés et les disciplines.

A titre d'exemple, dès le 1er semestre 2014, les Pôle Vie Sportive et Formation proposeront dans le cadre du plan annuel de Formation Continue, un stage dédié aux animateurs des activités dansées et un Brevet Fédéral UFOMOVE.

Bilan de l'année 2014

En 2014, l'UFOLEP a organisé **28 663 journées/formation**, tous échelons et formations confondus (contre 24 128 en 2013), dont la répartition se trouve dans le schéma ci-dessous.



Nous pouvons constater que la formation professionnelle et la formation fédérale sont aujourd'hui au coude à coude et que les comités développent la formation professionnelle et renforcent simultanément les compétences et les qualifications des bénévoles via la formation fédérale.

Notons également que le secourisme est en nette progression. Les besoins y sont importants et nous constatons que depuis maintenant 3 ans (les premières formations aux gestes de premiers secours

ont été dispensées à partir de janvier 2012) les comités agréés, forts de leur expertise, se développent au sein de leurs territoires.

L'UFOLEP peut se targuer de délivrer 3 types de diplômes professionnels :

- le CQP ALS,
- le diplôme de formateur PSC,
- le diplôme de formateur de formateurs PSC.

L'UFOLEP délivre également une vingtaine de diplômes fédéraux dans de nombreuses disciplines sportives qui sont pour les principales, la gymnastique, les activités d'entretien, les sports mécaniques, les activités cyclistes, la randonnée et la marche nordique, les arts martiaux,

En 2014 l'UFOLEP a poursuivi la diversification de ses cibles via son plan d'actions communication et couvre à présent l'ensemble des canaux de diffusion. Les enjeux 2014 étaient de s'afficher au-delà de la structuration de la fédération les champs « Sport et Education » et « Sport et Société » par une déclinaison terrain. La logique support tend vers cette médiatisation accompagnée d'une démarche pédagogique en direction des échelons du réseau fédéral. La veille en termes d'outils et de bonnes pratiques est indispensable pour la crédibilité de notre positionnement. La synergie des données s'amorce pour déterminer la cohérence de notre segmentation matérialisée et analysée pour chaque secteur par des tableaux de bord, des fichiers.... L'objectif visé est de toujours mieux connaître nos publics, leurs comportements et ainsi anticiper leurs attentes consommatoires ou autres et ainsi adapter notre offre de services dans le cadre du projet politique. De la COMM dématérialisée à la COMM digitale en passant par la COMM marketing, il s'agit de promouvoir la fédération et ses facettes, rentabiliser nos supports vis-à-vis de nos multiples parties prenantes (adhérents, associations, institutionnels, collectivités, partenaires..).

A. Organisation structurelle et statutaire

L'année 2014 a été marquée pour le Pôle COMM par de nombreux changements avec des mouvements de personnels (départ à la retraite de Jacqueline VILLAUDIÈRE, arrivée de Noémie VINCENT et congé maternité de Rosemary PAUL-CHOPIN), l'occasion de retravailler les profils de poste en fonction des caractéristiques et des compétences des individus pour couvrir au mieux les impératifs du service communication aussi petit soit-il.

A noter l'arrivée à maturation de nombreux projets de la fédération pour lesquels la communication devient une évidence et une nécessité, même si elle s'avère absente au départ en termes de méthodologie de travail. Les processus de travail sont donc à revoir en fonction de l'évolution de la fédération et de sa structuration initiale pour s'afficher via ses deux secteurs d'activités « sport et éducation » et « sport et société ». La transversalité souvent souhaitée s'impose de fait. La structuration de l'échelon national par pôle est donc à la fois remise en question mais toujours d'actualité tant que le nouveau schéma n'est pas acté. La déclinaison outils suit cette même logique avec la nécessité de prendre en compte l'ampleur des changements et ceci jusqu'à la fin de la chaîne

d'application ou des supports concernés.

Lors de la dernière saison sportive, le Pôle COMM a pris part aux différents rendez-vous fédéraux 2014 (AG, inter régions, dispositif FCF, ...) pour échanger, transmettre et illustrer ses axes de travail et actions inhérentes (stratégie web, dématérialisation,) et s'inscrire ainsi dans une logique d'ensemble et d'évolution globale, pour accompagner les changements et co construire la gouvernance fédérale.

B. Stratégie web

Le site national a fêté sa mandature en 2014. Il est donc l'objet d'une évaluation de ses fonctionnalités corrélée à l'analyse statistique (quantitative et qualitative) qui nous permet de réinterroger nos priorités en termes de publics et d'explorer les bonnes pratiques en cours. L'étude des comportements de nos visiteurs déterminera en partie les évolutions à court terme et moyen terme du site national fédéral.

Pour rappel, le site fédéral est découpé en 3 sites selon le public visé. A chaque entrée correspond une analyse en termes de fréquentation via les outils Google analytics et AW stats par le prisme de leurs spécificités.

Pour rappel, les deux outils ne comptabilisent pas les connexions de la même façon. En effet Awstats inclue les visites de robots (crawler) au contraire de Google. Google ne compte pas non plus les navigations sans javascript ou avec Javascript désactivé. Enfin, certains visiteurs bloquent Google sur leur poste. Ce sont donc deux approches différentes. En somme, Awstats ressort un compte exhaustif de toutes les connexions alors que Google ne garde que les internautes «standards».

A noter que google analytics permet aujourd'hui d'analyser plus finement les données et s'inscrit dans une batterie de services complémentaires proposés pour rentabiliser un référencement qu'il soit payant ou naturel. Il serait hors sujet d'évoquer ici la puissance de Google et sa main mise sur l'ensemble de la sphère WEB.

Google analytics	Awstats
207 908 sessions	358 551 sessions
159 136 utilisateurs	243 255 utilisateurs
806 048 pages vues	2 207 025 pages vues

Les utilisateurs du site fédéral visitent le site pour 83% à partir d'un poste fixe, ordi et 17% d'un mobil. Pour la source du trafic, 86 % arrivent par le moteur de recherche google et 17% par un accès direct. Nous pouvons également analyser qualitativement ces données grâce aux informations intitulées « performances démographiques et centres d'intérêt » qui fournissent l'âge, le sexe et les centres d'intérêt de nos utilisateurs. Aujourd'hui la catégorie des 25-34 ans représente 33,5% de la consultation suivie par celle des 18-24 ans (27,5%) et avec en dernière position celle des 65 ans et plus à 5,5 %. On observe sur le pourcentage des connexions une répartition à 54,15% pour le masculin contre 45,85% féminin. Depuis le déploiement de Google analytiques sur les trois entrées du site nous pouvons évaluer l'impact de nos messages sur nos publics cibles grand public, adhérents associations et extranet (professionnels – élus). Un zoom sur la fréquentation de l'extranet, illustre logiquement la fidélisation de la consultation à 60,3% car il s'agit d'un espace privé pour un public identifié. Le taux de rebond proche de 40% illustre également un contenu pertinent qui offre satisfaction aux visiteurs qui poursuivent leur navigation au-delà de la première page.

Site Event : la maquette EVENT a fait des émules en 2014 et devrait monter en puissance pour 2015 et concerner l'ensemble des évènementiels UFOLEP qu'ils soient sociétaux ou sportifs. (Site event pour le national de la GRS <http://event.ufolep.org/grs2015/>, Commémoration 14-18, Playa tour, UES, ...). La maquette initialement créée tend à se diversifier pour répondre aux spécificités des évènements portés par l'UFOLEP.



UFOWEB : A ce jour le dispositif de générateur de sites concerne 53 sites réellement actifs (40 comités départementaux, 8 comités régionaux et 5 CNS). Associés à la démarche de référencement, une analyse statistique et un système d'audit sont proposés et permettent ainsi de suivre la fréquence des mises à jour et en fonction d'imaginer un suivi longitudinal.

En 2014, 3 journées en présence ont été proposées au réseau et 4 web conférences sur les sujets : stratégie de référencement, travail collaboratif, réseaux sociaux et évolutions du CMS. A noter que depuis le lancement du service, les maquettes ne cessent d'évoluer en concertation avec les utilisateurs.

B.1 Logique Outils

Une batterie d'outils numériques accompagne la stratégie WEB. Ils viennent rationaliser, dématérialiser les procédures et optimiser les méthodologies de travail. Administratifs, collaboratifs, quelque soient leurs qualificatifs, ils facilitent les remontées d'informations (base documentaire, formulaires en ligne), ils véhiculent l'information via les lettres électroniques segmentées par public (lettre aux AS, licenciés, délégations Cont@ct, CD actus). Le catalogue DATAFED permet par sa banque de contenus numériques (images, vidéos, rédactionnels) de pousser et d'activer du contenu sur les sites UFOWEB des délégations. A noter à ce sujet, la version numérique de la revue fédérale En jeu envoyée tous les deux mois aux licenciés, à télécharger sur le site national ou à activer sur les sites UFOWEB.



B.2 Réseaux sociaux

L'UFOLEP s'est dotée d'un compte twitter qui vient compléter sa présence sur les réseaux sociaux. Twitter lui permet de relayer ou d'initier du contenu en direction d'un public de journalistes, bloggeurs,... C'est un support plus adéquat pour des prises de position politique que Facebook qui s'adresse en priorité aux individus. Depuis septembre 2014, on comptabilise 66 tweet, 277 abonnements et 101 abonnés.



L'UFOLEP via Facebook continue sa communication grand public et illustre par un post par semaine l'activité de la fédération, relaie les initiatives et partage ses commentaires. Les réseaux sociaux sont également analysés pour évaluer la pertinence de tel

contenu sur tel public. Concrètement en fonction des publications le ratio féminin/masculin est plus ou moins marqué comme pour la dernière en date à propos de « Fémix Sport ». Le Facebook UFOLEP est plus masculin (62%) que la moyenne du Facebook global (54%). 80 % les fans de la page sont issus de France métropolitaine avec en tête les villes de Paris, Nantes et Toulouse et à plus faible échelle Marseille et Bordeaux. Notre communauté européenne est pratiquement inexistante. En somme via les statistiques proposées nous avons à ce jour 2 740 mentions j'aime pour la page. Nous connaissons la portée des publications et l'engagement des individus pour relayer ou non l'information. Ces données nous permettent de mieux déterminer les périodes les plus adéquates pour publier telle ou telle autre information.



Les tentatives pour animer la page Facebook UFOLEP sont encore trop rares. Le concours photos initié avec cet objectif en 2012 a été reconduit en 2014 avec pour thématique la Biodiversité et le Sport sous l'égide du Ministère de l'écologie. Au-delà d'une très belle participation, on regrettera le manque de cliché en adéquation avec la thématique.

dailymotion et youtube, plateformes dédiées à la vidéo viennent compléter ce panel. Une synergie est recherchée pour optimiser les interactions et la démultiplication de l'information via l'ensemble de nos supports de communication.



C. PAO - Production pédagogique

A partir du guide de l'identité UFOLEP la déclinaison supports (affiche, flyer, guide pédagogique, bannière) ne cesse d'être opérationnelle avec démultiplication des espaces de promotion (sites internet, réseaux sociaux, catalogue DATAFED, lettre électroniques.) Un travail en transversalité COMM et secteurs associés a permis également la production de nombreuses réalisations pédagogiques (Se Coureur, Kid Bike, Projets Séniors, fiches plurisport, l'UFOLEP en actions....).



D. Medias - Télévisuel et Presse

Ces canaux de diffusion sont par essence les plus onéreux. Au-delà d'arriver à se positionner comme acteur médiatique à part entière, l'UFOLEP se doit d'harmoniser son affichage et son offre de services sur l'ensemble de son territoire pour donner de la crédibilité à son projet politique. La difficulté réside en partie dans l'illustration de ses axes de travail autour du champ sport et société. Il est actuellement toujours plus simple d'associer l'UFOLEP à son offre via l'entrée activité qu'à son action dans l'économie sociale et solidaire, le sport entreprise ou en direction des publics séniors. La difficulté étant de reconstruire un réseau à

part entière sur ces segments déjà bien revendiqués par d'autres têtes de réseaux. Pour autant l'UFOLEP s'est essayé dans cet exercice en s'inscrivant dans les publications de la presse parlementaire et des collectivités sur les sujets de l'ESS et de la petite enfance. Un clip a réactualisé l'identité bicéphale de la fédération pour habiller les rendez-vous statutaires ou sportifs des délégations. Un seul reportage a été réalisé sur la thématique plurisport.

E. Relations publiques - événementiel

En 2014, l'UFOLEP s'est affichée sur le salon des Maires, de l'Éducation, du Roc d'Azur, des Séniors de la marche nordique. Au-delà du traditionnel stand à animer en direction des visiteurs qu'ils soient professionnels ou grand public, il s'agissait de répondre aux problématiques abordées à ces occasions. Ces salons reflètent le positionnement de la fédération sur des projets liés à l'activité



comme pour la marche nordique ou le Roc d'Azur, rassemblement emblématique pour les vétérinaires ou des salons à dimension sociétale avec les problématiques autour des nouvelles activités périscolaires, le vieillissement de la population.... A ces occasions, l'UFOLEP tente de s'associer à des partenaires pour mutualiser les coûts et proposer un affichage cohérent sur des objectifs partagés. (Exemple avec le partenariat Marianni et VPT sur le salon des Séniors, l'opération les Trophées Génération développement durable UFOLEP CASALSPORT et le Jeu concours DECAPRO sur le Salon de l'Éducation.)

F. Partenariat - marketing

F.1 Actualités partenariats

Classiquement, les réunions de bilan des partenariats ont eu lieu lors du dernier trimestre 2014 pour évoquer la saison sportive passée et envisager la suivante. De manière générale, les partenariats noués, essentiellement de type équipementiers avec dotation matérielle pour soutenir les activités sportives, sont plutôt bien acceptés par le réseau et les comités organisateurs de manifestations nationales

qui se rendent compte de l'intérêt immédiat de ces conventions de partenariat. Ces partenariats axés hier essentiellement sur l'activité sportive tendent aujourd'hui à s'associer aux projets sociétaux de la fédération en direction de publics cibles. Pour rappel une mention dans le cahier des charges Vie sportive spécifique à l'organisation des nationaux fait état des partenariats et des règles de fonctionnement en interne : « Lors de manifestations nationales, le partenaire national est prioritaire au partenaire local, si concurrence manifeste il y a. Le comité organisateur s'engage à respecter les engagements de l'UFOLEP nationale vis-à-vis du partenaire national dont l'action est au profit du réseau national. En cas de non-respect, l'UFOLEP nationale se réserve le droit de ne pas verser l'aide financière figurant au cahier des charges de la manifestation. »

A ce sujet l'audit réalisé par le service comptabilité a rendu des préconisations claires sur la nécessité de sectoriser les activités de partenariats dans un premier temps pour fiscaliser dans un second temps, cf. la réglementation liée à la publicité.



VACANCES POUR TOUS, s'associe à l'UFOLEP autour de trois axes de travail tels que les activités cyclistes, l'évènement Playa Tour et les séjours en direction des publics séniors. Un affichage commun est prévu à l'occasion du Salon des Séniors et du Roc d'Azur. Vacances pour

tous animera à ces occasions des jeux concours récompensés par des séjours comme ce qui est déjà proposé sur les compétitions nationales activités cyclistes. www.vacances-pour-tous.org/

Sport and Citizenship  **Sport et Citoyenneté**  **Le THINK TANK SPORT ET CITOYENNETE** a

pour ambition l'étude et la promotion des valeurs fondamentales du sport afin de les mettre au service de la société. L'objectif principal de l'association est alors de convaincre les décideurs (aussi bien les personnalités politiques que les entreprises privées et les institutions publiques, les réseaux d'influences ainsi qu'un maximum de citoyens) de l'utilité des valeurs du sport et de leurs impacts positifs sur la société. Elle est un lieu de réflexion et de mise en réseau auprès des pouvoirs publics, du secteur privé et du milieu associatif.

Sport et Citoyenneté s'associe à l'UFOLEP sur l'évènement Université européenne du sport.
www.sportetsociete.com

Perspectives et transversalité

La communication détermine la forme et la manière pour répondre aux attentes particulières de ses publics. La mise en œuvre suit les médias disponibles et les ressources allouées. L'UFOLEP a pris le virage et s'adresse aujourd'hui à l'ensemble de ses entités (licenciés, associations, comités et CNS) du réseau fédéral avec une logique de fidélisation et de valorisation.

Dans un contexte économique et social de plus en plus concurrentiel, l'UFOLEP s'associe et prend appui sur des partenaires diversifiés pour mener à bien son ambition sociétale et promouvoir ses actions. Le grand public longtemps sous-estimé devient la cible principale pour recruter et asseoir une légitimité fédérale. Le portail web communautaire et l'application smartphone donnant accès à des e-services développés conjointement par le Pôle Sport éducation et le Ministère en direction d'un public d'auto-organisés ou de sédentaires, illustre cette tendance. La panoplie des réseaux sociaux change la donne en termes de proximité et d'accessibilité. Hier encore traditionnellement les services communication et marketing étaient dissociés. Aujourd'hui au-delà d'une culture dite de la performance, on observe une rationalisation des moyens pour réaliser des économies d'échelle et une meilleure synergie entre la mise à disposition des supports, leurs messages et leur exploitation de façon optimisée.

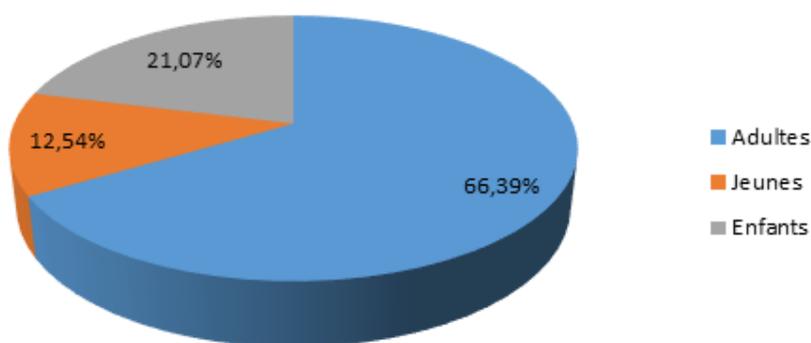
L'exploitation du schéma économique du WEB Marketing DIGITAL va toujours plus loin pour optimiser le retour sur investissement à travers les différents supports de promotion, de visibilité, de recrutement...ou les communautés sont traquées, analysées pour coller au mieux à leurs affinités, leurs centres d'intérêts ou habitudes consommatoires. La révolution technologique des supports, terminaux (tablette, smartphone, PC...) ne fait qu'accentuer cette tendance pour un accès toujours plus facilité ou plus intrusif. Gageons que l'UFOLEP s'intègre dans cette logique !

A. Effectifs 2013-2014

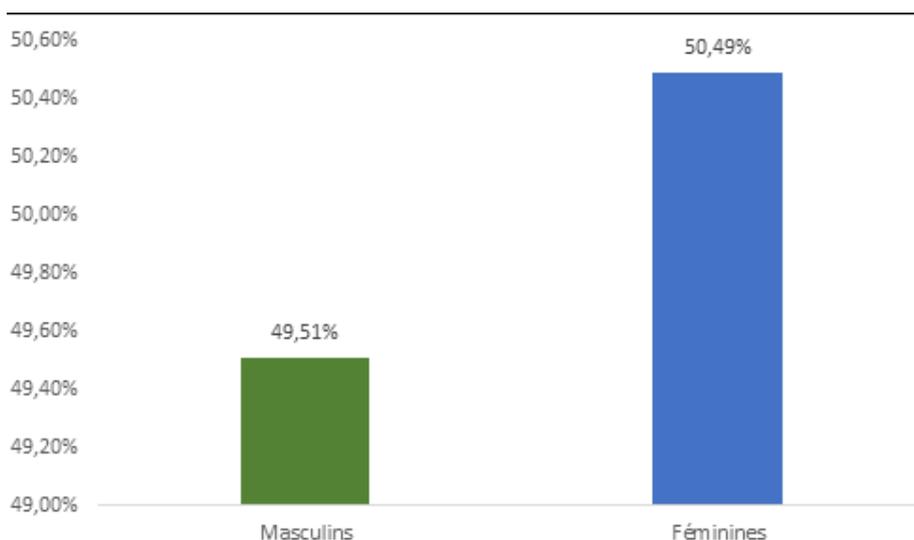
Nombre total de licenciés	Nombre total d'associations
351 967	8 194
UFOBOX : 2 840	
TIPO : 14 934	
TOTAL : 369 741	

	Enfants	Jeunes	Adultes	TOTAL	%
Féminines	46 790	25 039	105 879	177 708	50,49%
Masculins	27 362	19 094	127 803	174 259	49,51%
TOTAL	74 152	44 133	233 682	351 967	100 %
%	21,07%	12,54%	66,39%		

Répartition Adultes-Jeunes-Enfants



Répartition Masculins/Féminines



B. Evolution sur les 8 derniers exercices

B.1. Licenciés et associations

	LICENCIES			ASSOCIATIONS		
2006-2007	385 832		-0,94%	9 578	-0,85%	
2007-2008	381 555		-1,11%	9 576	-0,02%	
2008-2009	380 127		-0,37%	9 483	-0,97%	
2009-2010	382 994		0,74%	9 406	-0,82%	
2010-2011	386 546		0,92%	9 356	-0,53%	
2011-2012	394 269		2,00%	9 275	-0,87%	
2012-2013	364 278		-7,61%	8 575	-7,55%	
2013-2014	351 967	UFOBOX : 2 840 TIPO : 14 934	TOTAL : 369 741	1,49%	8 194	-4,44%

B.2. Jeunes - Enfants - Adultes

	JEUNES et ENFANTS		ADULTES	
2006-2007	122 604	-2,72%	263 228	-0,08%
2007-2008	120 752	-1,51%	260 803	-0,92%
2008-2009	118 833	-1,59%	261 294	0,19%
2009-2010	119 417	0,49%	263 577	0,87%
2010-2011	122 589	2,66%	263 957	0,14%
2011-2012	125 931	2,73%	268 338	1,66%
2012-2013	121 258	-3,71%	243 020	-9,44%
2013-2014	118 285	-2,45%	233 682	-3,84%
Variation sur 4 ans	-1 132	-0,95%	-29 895	-11,34%
Variation sur 7 ans	-4 319	-3,52%	-29 546	-11,22%

	ENFANTS	JEUNES	ADULTES
2008-2009	74 482	44 350	261 295
2009-2010	74 265	45 152	263 577
2010-2011	76 347	46 242	263 957
2011-2012	78 130	47 801	268 338
2012-2013	76 203	45 055	243 020
2013-2014	74 152	44 133	233 682
Variation sur 5 ans	-330	-217	-27 613
%	-2,69%	-2,05%	-3,84%

B.3. *Masculins-Féminines*

	MASCULINS		FEMININES	
2006-2007	236 345	8,48%	149 487	-12,89%
2007-2008	212 489	-10,10%	169 066	13,10%
2008-2009	211 237	-0,58%	168 890	-0,10%
2009-2010	216 485	+ 2, 48 %	166 509	-1,43%
2010-2011	221 168	2,16%	165 378	-0,68%
2011-2012	222 423	0,57%	171 846	1,64%
2012-2013	185 156	-16,76%	179 122	4,23%
2013-2014	174 259	-5,89%	177 708	-0,79%
Variation sur 4 ans	-42 226	-19,51%	11 199	6,73%
Variation sur 7 ans	-62 086	-26,27%	28 221	18,88%

	MASCULINS	FEMININES
2002-2003	58,89%	41,11%
2003-2004	57,45%	42,55%
2004-2005	51,84%	48,16%
2005-2006	55,94%	44,06%
2006-2007	61,25%	38,75%
2007-2008	55,69%	44,31%
2008-2009	55,57%	44,43%
2009-2010	56,67%	44,33%
2010-2011	57,21%	42,79%
2011-2012	56,41%	43,59%
2012-2013	50,83%	49,17%
2013-2014	49,51%	50,49%

A. *Effectifs des comités départementaux*

Département	Associations				Licences			
	2012-2013	2013-2014	Variation	Sur 5 ans	2012-2013	2013-2014	Variation	Sur 5 ans
01 AIN	62	55	-7	-18	2204	2005	-199	-915
02 AISNE	98	86	-12	-41	2543	2242	-301	-777
03 ALLIER	60	60	0	-6	2333	2244	-89	-437
04 ALPES de Hte PROVENCE	55	49	-6	5	1696	1353	-343	298
05 HAUTES-ALPES	14	15	1	-2	1046	917	-129	-124
06 ALPES-MARITIMES	55	51	-4	-26	1871	1841	-30	-851
07 ARDECHE	47	35	-12	-19	1513	1266	-247	-207
08 ARDENNES	62	57	-5	1	1190	1200	10	152
09 ARIEGE	23	22	-1	-1	658	578	-80	-217
10 AUBE	102	99	-3	-30	2746	2784	38	-1032
11 AUDE	67	61	-6	-14	3008	2741	-267	257
12 AVEYRON	53	51	-2	-16	1734	1598	-136	-755
13 BOUCHES-du-RHONE	165	155	-10	-40	7325	6954	-371	-1 319
14 CALVADOS	95	85	-10	-26	3276	2643	-633	-571
15 CANTAL	36	31	-5	-11	2064	1915	-149	-574
16 CHARENTE	122	115	-7	-23	4408	4268	-140	-580
17 CHARENTE-MARITIME	95	85	-10	-16	3314	3002	-312	-582
18 CHER	74	73	-1	-9	1612	1399	-213	-384
19 CORREZE	94	87	-7	-33	2715	2654	-61	-1 619
2A CORSE-du-SUD	9	8	-1	-6	246	293	47	-159
2B HAUTE-CORSE	1	0	-1	-4	10	0	-10	-27
21 CÔTE-D'OR	54	48	-6	-12	1367	1145	-222	-410
22 CÔTES-d'ARMOR	53	43	-10	-37	2354	2300	-54	-1 642
23 CREUSE	109	132	23	13	3650	3846	196	-786
24 DORDOGNE	158	148	-10	-17	4947	4644	-303	-258
25 DOUBS	10	9	-1	-7	205	204	-1	-323
26 DROME	88	71	-17	-13	2984	2628	-356	-562
27 EURE	52	49	-3	-18	1884	1929	45	-5
28 EURE-et-LOIR	145	144	-1	-2	4759	4643	-116	153
29 FINISTERE	83	84	1	-5	5271	5459	188	38
30 GARD	85	73	-12	-15	3411	3163	-248	-44
31 HAUTE-GARONNE	98	89	-9	-26	4310	4412	102	-765
32 GERS	35	31	-4	-1	1086	1002	-84	144
33 GIRONDE	234	233	-1	21	9748	9553	-195	1 456

34 HERAULT	104	92	-12	-29	2876	2621	-255	-656
35 ILLE-et-VILAINE	71	65	-6	-22	7926	8703	777	446
36 INDRE	164	163	-1	-14	4006	4015	9	-632
37 INDRE-et-LOIRE	126	120	-6	-11	4955	5034	79	475
38 ISERE	139	136	-3	-21	5336	5061	-275	-907
39 JURA	40	39	-1	-4	1449	1000	-449	-82
40 LANDES	118	113	-5	-7	3418	3180	-238	-31
41 LOIR-et-CHER	80	75	-5	-20	3055	2902	-153	-554
42 LOIRE	127	122	-5	-19	6727	6616	-111	-362
43 HAUTE-LOIRE	139	131	-8	-14	4012	4186	174	-47
44 LOIRE-ATLANTIQUE	170	175	5	27	15049	14565	-484	2 147
45 LOIRET	120	124	4	-12	4468	4657	189	607
46 LOT	45	43	-2	-7	801	756	-45	-344
47 LOT-et-GARONNE	114	113	-1	2	5074	4862	-212	155
48 LOZERE	52	45	-7	-21	2150	2105	-45	-181
49 MAINE-et-LOIRE	48	48	0	-13	2745	2686	-59	-53
50 MANCHE	32	29	-3	-5	1127	1184	57	-194
51 MARNE	117	115	-2	-23	3577	3548	-29	-727
52 HAUTE-MARNE	55	50	-5	-7	1014	1045	31	-409
53 MAYENNE	38	34	-4	-17	1404	1276	-128	-1 226
54 MEURTHE-et-MOSELLE	90	89	-1	-17	2916	2833	-83	-569
55 MEUSE	61	60	-1	-23	1770	1782	12	-580
56 MORBIHAN	11	10	-1	0	370	359	-11	-6
57 MOSELLE	106	105	-1	-4	6673	6810	137	528
58 NIEVRE	86	97	11	10	2320	2364	44	-293
59 NORD	360	328	-32	-91	14449	13911	-538	-2 259
60 OISE	117	117	0	-14	5814	5577	-237	677
61 ORNE	20	20	0	0	1124	1129	5	114
62 PAS-de-CALAIS	356	358	2	-14	15273	14807	-466	63
63 PUY-de-DOME	270	254	-16	-43	17595	16977	-618	-116
64 PYRENEES-ATLANT.	122	110	-12	-10	5828	5750	-78	345
65 HTES-PYRENEES	49	51	2	4	2040	2039	-1	412
66 PYRENEES-ORIENT.	76	81	5	-19	4821	4676	-145	-873
67 BAS-RHIN	22	20	-2	3	737	575	-162	-164
68 HAUT-RHIN	12	10	-2	-7	318	302	-16	-376
69 RHÔNE	214	199	-15	-47	21141	20047	-1094	-1733
70 HAUTE-SAÔNE	29	26	-3	-9	1201	1164	-37	-53

71 SAÔNE-et-LOIRE	69	62	-7	-18	3206	2770	-436	-962
72 SARTHE	29	31	2	11	609	595	-14	-101
73 SAVOIE	39	36	-3	-7	1274	1540	266	85
74 HAUTE-SAVOIE	67	58	-9	-15	2889	2617	-272	-441
75 PARIS	39	45	6	10	896	1038	142	205
76 SEINE-MARITIME	75	66	-9	-19	2142	1903	-239	-442
77 SEINE-et-MARNE	144	140	-4	-61	8473	8181	-292	-874
78 YVELINES	99	105	6	1	7487	7301	-186	257
79 DEUX-SEVRES	56	56	0	3	1542	1457	-85	-241
80 SOMME	148	132	-16	-35	5113	4738	-375	347
81 TARN	98	95	-3	-13	3048	3008	-40	-615
82 TARN-et-GARONNE	59	52	-7	-11	1718	1737	19	-249
83 VAR	78	75	-3	-12	2583	2531	-52	-432
84 VAUCLUSE	81	84	3	-16	2259	2226	-33	-811
85 VENDEE	105	104	-1	-1	3831	3708	-123	233
86 VIENNE	90	84	-6	-7	2310	2207	-103	-287
87 HAUTE-VIENNE	144	141	-3	-26	5810	5588	-222	-1542
88 VOSGES	52	48	-4	-21	1282	1177	-105	-710
89 YONNE	145	125	-20	-33	3222	2827	-395	-1108
90 Territoire-de-BELFORT	2	4	2	2	64	74	10	5
91 ESSONNE	111	106	-5	-18	8548	7962	-586	-342
92 HAUTS-de-SEINE	31	31	0	-1	1519	1494	-25	277
93 SEINE-ST-DENIS	18	16	-2	-12	529	531	2	86
94 VAL-de-MARNE	46	47	1	-2	4913	5473	560	1246
95 VAL-D'OISE	73	70	-3	-2	5299	5045	-254	142
971 GUADELOUPE	77	75	-2	1	2014	1847	-167	-303
972 MARTINIQUE	50	43	-7	-5	1505	1105	-400	-150
973 GUYANE	0	0	0	0	0	0	0	0
974 LA REUNION	55	49	-6	-16	1083	1199	116	-155
987 POLYNESIE	2	13	11	6	63	159	96	-393
TOTAL GENERAL	8 575	8 194	-381	-1 289	364 278	351 967	-12 311	-28 160

B. Effectifs des comités régionaux

Régions	Associations				Licences			
	2012-2013	2013-2014	Variation	Variation sur 5 ans	2012-2013	2013-2014	Variation	Variation sur 5 ans
Alsace	34	30	-4	-4	1 055	877	-178	-540
Aquitaine	746	717	-29	-11	29 015	27 989	-1 026	1 667
Auvergne	505	476	-29	-74	26 004	25 322	-682	-1 174
Bourgogne	354	332	-22	-53	10 115	9 106	-1 009	-2 773
Bretagne	218	202	-16	-64	15 921	16 821	900	-1 164
Centre	709	699	-10	-68	22 855	22 650	-205	-335
Champagne-Ardenne	336	321	-15	-59	8 527	8 577	50	-2 016
Corse	10	8	-2	-10	256	293	37	-186
Franche-Comté	81	78	-3	-18	2 919	2 442	-477	-453
Île-de-France	561	560	-1	-85	37 664	37 025	-639	997
Languedoc-Roussillon	384	352	-32	-98	16 266	15 306	-960	-1 497
Limousin	347	360	13	-46	12 175	12 088	-87	-3 947
Lorraine	309	302	-7	-65	12 641	12 602	-39	-1 331
Midi-Pyrénées	460	434	-26	-71	15 395	15 130	-265	-2 389
Nord-Pas-de-Calais	716	686	-30	-105	29 722	28 718	-1 004	-2 196
Normandie (Basse)	147	134	-13	-31	5 527	4 956	-571	-651
Normandie (Haute)	127	115	-12	-37	4 026	3 832	-194	-599
Pays de la Loire	390	392	2	7	23 638	22 830	-808	1 000
Picardie	363	335	-28	-90	13 470	12 557	-913	247
Poitou-Charentes	363	340	-23	-43	11 574	10 934	-640	-1 690
P.A.C.A.	448	429	-19	-91	16 780	15 822	-958	-3 239
Rhône-Alpes	783	712	-71	-159	44 068	41 780	-2 288	-5 042
Outre-Mer	184	180	-4	-14	4 665	4 310	-355	-1 001
TOTAL	8 575	8 194	-381	-1 289	364 278	351 967	-12 311	-28 312

A. Récapitulatif des TIPO 2014

Evenement	Comités concernés	Nombre de participants
1er trophée régional futsal	UFOLEP 11 – 34 – 48 – 66	82
Activités pour tous	UFOLEP 19	89
Badminton	UFOLEP 69	42
Balai Ballon	UFOLEP 73	8
Beach Soccer	UFOLEP 972	35
Caravane des sports	UFOLEP 30- 35	594
CATAP	UFOLEP 73	13
Chartreuse family défi 2014	UFOLEP 73	116
Marche nordique	UFOLEP 19 – 69 - 89	120
Découverte sports nouveaux	UFOLEP 19	79
Découverte activités sportives insolites	UFOLEP 19	443
Destination Nature	UFOLEP 69	20
Raid – PJJ	UFOLEP 30	87
Fête du Sport	UFOLEP 68	103
Foot inside	UFOLEP 13	65
Journée découverte multisport	UFOLEP 13	170
Journée multisport	UFOLEP 11	23
Journée sport adapté	UFOLEP 89	39
Journée Sport Santé	UFOLEP 05	8
Journée sportive et festive	UFOLEP 13	305
Playa Tour	UFOLEP 08 - 11 - 23 - 28 - 30 - 35 - 48 - 56 - 59 - 62 - 66 - 68 - 83 -91 - 974	11 723
PSC1	UFOLEP 11- 34	78
Racketlon	UFOLEP 69	22
Raid	UFOLEP 11 - 44	228
Randonnée découverte/sport-santé	UFOLEP 11 - 73	35
Rencontre multisport : participants	UFOLEP 34	159
Run and bike	UFOLEP 44	324
Sport pour tous	UFOLEP 19 – 34- 38	244
Tournoi universitaire volley-ball	UFOLEP 19	20
Ski	UFOLEP 19	34
Stage karatimoun	UFOLEP 972	49
École régionale de la 2ème chance	UFOLEP 30	20
Move Week (journée sport partagé) :	UFOLEP 73	130
Tournoi du Soleil	UFOLEP 13	131
Allauch	UFOLEP 13	199
TOTAL		14 934

B. *Statistiques UFOP-ASS 2013-2014***31 départements**

Ufobox	Structures affiliées	Participants total forfait
20 participants	77	1540
50 participants	14	700
100 participants	2	200
Plus de 100 participants	4	400
TOTAL	97	2840

Pour la seconde année consécutive, nous connaissons une baisse des effectifs, bien moins importante que celle de la saison dernière et qui impacte principalement les adultes masculins en activités cyclistes et mécaniques.

La mise en place de nos nouveaux dispositifs d'affiliations ne parvient pas à compenser cette baisse mais elle l'atténue fortement. Ce dispositif qui en était à sa première année de mise en œuvre montre des résultats encourageants même si l'on peut regretter qu'il soit utilisé par seulement un quart de nos comités.

On constate et ce pour la première fois de l'histoire de la fédération que le nombre de féminines est supérieur à celui du nombre de masculins, cela s'explique certes par la perte d'adultes masculins mais aussi par l'impact du plan de féminisation de fédération qui fut récompensé et accompagné par le ministère. A noter que depuis 2006 l'effectif des féminines est passé de 150 000 à 177 000.

Du point de vue des effectifs par comité, on constate une baisse pour les trois quarts d'entre eux pour 26 comités qui enregistrent une augmentation.

Nous restons une fédération avec un maillage territorial très important, dans le classement de tête sur l'ensemble des fédérations sportives. Il nous faudra cependant accentuer l'accompagnement de notre réseau et mettre en place de véritables stratégies de coopération avec nos associations locales, ce sera d'ailleurs un des objets principaux de notre congrès 2015 !

Nous subissons les effets de la crise économique, de la diversité de l'offre en matière de pratique sportive et de l'évolution mais notre projet est cohérent et notre évolution structurelle doit nous permettre de relancer notre secteur fédératif.

Des signes encourageants

Malgré le contexte difficile, vous avez pu constater à la lecture de ce rapport que notre fédération met en œuvre sa structuration sur ses deux secteurs d'activités. Ils sont porteurs de sens et doivent nous permettre de trouver un nouveau souffle. Il nous faut avoir confiance mais il faudra faire preuve de patience pour mesurer de façon tangible les effets de notre politique.

Pour la saison à venir, nous pouvons noter des signes de notre développement. En deux ans notre budget a augmenté de plus de 20%, nous commençons à diversifier nos ressources, on peut notamment relever le partenariat avec l'ANCV avec une première année à hauteur de 135 000€ il est programmé pour la saison à venir à 250 000€. L'Etat reste notre partenaire principal. Alors que le budget du ministère est en diminution, nous connaissons une augmentation de nos subventions et ce par un financement complémentaire obtenu pour nos actions « sport et société » par le commissariat général à l'égalité des territoires à hauteur de 140 000€. Du point de vue de l'organisation de la DTN, également des signes encourageants avec 4 nouvelles personnes et ce avec une masse salariale constante, en effet nous avons choisi de ne pas pourvoir au remplacement des deux départs en retraite des collègues administratifs pour recruter deux chargés de mission, pour étoffer notre secteur communication et le secteur accompagnement du réseau. Le poste vacant d'adjoint à la vie fédérale est pourvu et nous bénéficions de la dotation par le ministère d'un conseiller technique national supplémentaire. Cela devrait faciliter la mise en œuvre de notre projet politique.

Il nous faudra promouvoir les nombreux outils créés dans le domaine de la formation (logiciel de gestion de la formation), le « kid bike », « l'ufomove », la valise de promotion du football, le dispositif plurisport, ou encore le développement de l'application « smartphone » permettant de valoriser nos manifestations et de sensibiliser de nouveaux publics. Il faut également noter le suivi longitudinal des comités et le dispositif de centralisation des bilans « Innovance » qui devraient nous permettre de passer du curatif au préventif et à l'accompagnement au développement et ainsi de réduire l'hétérogénéité de notre réseau.

Le développement de l'emploi, plus de cent créés lors de la dernière saison dont 75 accompagnés financièrement par la fédération devrait faciliter notre capacité à déployer de nouveaux projets et à poursuivre notre développement en fédérant de nouvelles structures !

Nous devons poursuivre nos missions de service public comme l'ont signalé dernièrement le secrétaire d'Etat au sport et le directeur des sports. Notre travail a été à plusieurs reprises mis en avant avec notamment la remise de plusieurs trophées nationaux, par l'association nationale pour le fair-play mais aussi par le CSA, le ministère des sports, le secrétariat d'Etat aux droits de la femme et l'association « fémix » pour la qualité de notre plan de féminisation fédérale, l'UFOLEP est la fédération la plus équilibrée avec la parité au sein de ses effectifs !

Nous devons également amplifier nos partenariats, en complément de nos partenaires institutionnels parmi lesquels, il faut noter une nouvelle contractualisation et la mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2015-2017) avec le secrétariat d'Etat à la Ville. Nous pouvons noter les collaborations avec l'ANCV, la MGEN mais aussi les services de la Poste et bien sur nos relations avec les différents services de la Ligue de l'enseignement, la collaboration entre le service VRAC et VDQR (secteur éponyme de la Ligue) mais aussi avec les services éducation, jeunesse ou encore Vacances pour tous avec qui de nombreux projets communs sont en cours de réalisation !

Notre structuration semble pertinente, elle est innovante et réformatrice mais elle prend en compte les évolutions nécessaires de notre société et qui nous permettra d'affirmer par l'action et les projets notre double identité de fédération sportive et de mouvement d'éducation populaire !

Nos partenaires

Partenaires nationaux



Partenaires institutionnels



Partenaires des activités cyclistes

Groupe OUTDOOR



Partenaires des activités gymniques



Partenaires des activités mécaniques auto et moto



Partenaires de l'activité marche nordique



